



ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le

Lundi 4 décembre 2023 à 20h00
à la salle de gymnastique de Miège

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal des assemblées primaires du 12 juin et du 16 octobre 2023
3. Approbation du budget 2024
4. Présentation du plan financier 2024-2027
5. Divers

Le budget 2024, le plan financier 2024-2027 ainsi que le procès-verbal des dernières assemblées primaires peuvent être consultés sur notre site Internet www.noble-contrée.ch ou à notre guichet d'accueil.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Stéphane Ganzer



Président

Samuel Favre



Secrétaire communal



ASSEMBLEE PRIMAIRE

Lundi 12 juin 2023
Salle de gymnastique de Venthône

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Stéphane Ganzer ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux 107 personnes présentes à cette septième assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée.

Conformément aux dispositions de l'art. 7 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (ci-après LCo), l'assemblée a comme sujet principal l'approbation des comptes 2022.

Le Conseil communal a réuni l'assemblée dans la salle de gymnastique de Venthône et propose une discussion ouverte en fin de séance.

Il informe que la convocation a été effectuée dans les délais légaux selon les modes de convocation suivants : pilier public, bulletin officiel, site Internet www.noble-contree.ch et journal d'informations communal « en commun ».

Le président mentionne les documents que l'assemblée a reçus à l'entrée de la salle, à savoir l'ordre du jour, le procès-verbal de la dernière assemblée primaire ainsi que le fascicule des comptes 2022.

Le président donne connaissance des points de l'ordre du jour conformément à l'art. 10 LCo. Le mode de convocation n'appelle aucun commentaire et l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 5 décembre 2022

Le président mentionne que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 5 décembre 2022, remis à l'entrée de la salle, comprend 8 pages qui en relatent de manière exhaustive les débats.

Il propose d'en retracer uniquement les points principaux, en rappelant que l'ordre du jour portait sur l'approbation du budget 2023 et la présentation du plan financier 2023-2026.

Selon les dispositions des articles 98 LCo et suivants, le procès-verbal susmentionné est ensuite accepté publiquement et à l'unanimité par l'assemblée. Le président remercie le secrétaire communal de sa bonne tenue.

3. Lecture des comptes 2022



Conformément aux dispositions de l'article 17b LCo, l'assemblée primaire doit se réunir pour accepter les comptes avant le 30 juin 2023. Le président mentionne le message introductif du fascicule des comptes qui a été transmis à l'assemblée et débute la présentation des comptes 2022 en les illustrant par un diaporama informatique. Cette présentation permet à l'assemblée de cerner les éléments essentiels des perspectives financières de notre commune.

Le président présente en détail les comptes 2022. Il débute par un aperçu des comptes de fonctionnement et d'investissement et mentionne en particulier la marge d'autofinancement de CHF 3'604'748.68 ainsi que l'excédent de financement de CHF 3'291.72. Il précise que ces chiffres ne peuvent pas être comparés avec ceux des comptes 2021, compte tenu de l'aide cantonale à la fusion de 3.2 millions qui avait été versée au cours de la première année d'existence de la commune. Puis il conclut en présentant l'évolution de la situation financière ainsi que de la dette/fortune par habitant entre 2021 et 2022.

Il détaille ensuite les principales variations dans les charges et revenus du compte de fonctionnement, pour ce qui concerne les postes où la différence est supérieure à CHF 50'000.- par rapport au budget 2022. Il précise les raisons ayant conduit à ces variations, puis souligne avec satisfaction la hausse importante des recettes d'impôts malgré une estimation prudente.

Puis il évoque les principales dépenses d'investissements 2022, dont le montant total net s'est élevé à CHF 3'601'456.96, soit un dépassement de près de CHF 700'000.- par rapport au montant budgétisé.

Le président débute en présentant les charges relatives au rachat du local de boulangerie/tea-room à Veyras, qui est exploité depuis plus d'une année par Taillens SA. Puis il passe la parole aux membres du Conseil communal afin qu'ils relatent les autres dépenses d'investissements réalisées lors de cet exercice.

Le conseiller Grégoire Clavien détaille les frais liés aux écoles, pour ce qui concerne l'équipement technique (installation de tableaux interactifs dans les classes) ainsi que le mobilier scolaire.

La vice-présidente Gaëlle Oggier évoque les investissements relatifs aux places de jeux, et plus particulièrement la construction du couvert à la place de jeux Obabao à Venthône (suite à l'incendie) ainsi que du skatepark et pumptrack à la zone des Hartes à Miège.

Le conseiller Paul Berclaz en fait de même et présente les importantes dépenses ayant trait aux assainissements routiers de même que celles liées au service des eaux (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées, réseau d'irrigation), pour un total avoisinant 2.7 millions de francs.



Le conseiller Justin Métrailler poursuit en décrivant les frais liés à la gestion des déchets, à savoir l'installation de barrières à nos 2 déchetteries ainsi que la mise en place de moloks supplémentaires dans le village de Miège.

Le conseiller Mathieu Caloz termine en mentionnant les dépenses relatives à l'aménagement du territoire, pour ce qui concerne les mandats d'études attribués dans le cadre des travaux de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).

Le président communique ses conclusions à l'aide d'indicateurs financiers et mentionne que ces bons comptes confortent le Conseil communal dans ses choix d'une fiscalité douce, de l'augmentation des aides à la famille, de l'extension des subventions énergétiques et liées à la mobilité, du développement des services et infrastructures dédiés à la population.

Le président remercie ses collègues du Conseil de même que les membres de la commission des finances et de l'administration communale, en relevant le niveau qualitatif du travail effectué.

Le président ouvre la discussion sur les comptes 2022.

La parole n'étant pas demandée par l'assemblée, le président propose de passer directement au point 4 de l'ordre du jour.

4. Information liée aux demandes de crédits supplémentaires (investissements)

Le président revient sur le haut niveau d'investissement consenti en 2022 et relève les dépassements par rapport aux montants budgétisés, dont le total s'élève à près de CHF 700'000.-.

Selon l'article 84 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo), l'assemblée primaire doit être informée des crédits supplémentaires décidés par le Conseil communal, pour ce qui concerne les dépenses d'investissement supérieures de CHF 50'000.- de la rubrique budgétée.

Le président détaille les comptes concernés par ces dépassements :

- 341.5040.00 Terrains et places de sport : dépenses de CHF 500'495.- (budget de CHF 320'000.-)
- 615.5010.10 Eclairage public : dépenses de CHF 162'941.- (budget de CHF 24'000.-)
- 710.5030.00 Réseau d'eau : dépenses de CHF 341'938.- (budget de CHF 140'000.-)
- Traitement des eaux usées (budget de CHF 50'000.-)



- 720.5030.00 Réseau des eaux usées : dépenses de CHF 218'546.-
- 720.5030.01 PGEE : dépenses de CHF 394'240.-
- 790.5290.00 Aménagement du territoire : dépenses de CHF 82'132.- (budget de CHF 20'000.-)
- 819.5020.00 Réseau d'irrigation : dépenses de CHF 277'735.- (budget de CHF 20'000.-)

5. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2022

Le président informe l'assemblée que l'Organe de contrôle, par la Fiduciaire Fidag SA, a effectué ses contrôles et vérifications début mai 2023.

Le président passe la parole au réviseur M. Alain Reichenbach, qui donne lecture du rapport de l'Organe de contrôle relatif aux comptes communaux 2022. En conclusion, il souligne que la situation financière de notre municipalité est saine et qu'elle a la capacité à faire face à ses engagements. M. Reichenbach se tient ensuite à disposition de l'assemblée pour d'éventuelles remarques ou questions.

La parole n'étant pas demandée et en vertu de l'article 17b LCo, le président demande à l'assemblée de se prononcer par main levée sur l'approbation des comptes 2022.

Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Le président remercie l'organe de révision et le Service financier pour le travail fourni ainsi que l'assemblée pour la confiance témoignée.

6. Divers

Le président introduit ce dernier point à l'ordre du jour par la présentation des 3 sujets suivants :

- Planification pour l'arrosage (dès le 15 juin prochain) :

La gestion de l'eau constitue un enjeu majeur, la pénurie qui a sévi l'été dernier l'a rappelé. Dans le but d'anticiper les soucis futurs, le président souligne que notre commune a mis en place une planification de l'arrosage. Ainsi, celui-ci se fait de nuit (entre 18 heures et 8 heures le matin) et les jours autorisés sont définis selon les différentes zones qui découpent notre territoire, qui sont consultables sur la carte envoyée cette semaine en courrier tout-ménage à nos habitants.

- Centre commercial Noble-Contrée à Veyras :



Suite à l'obtention de l'autorisation de construire en ce début d'année, les travaux préparatoires débuteront cet automne. Le président rappelle que le projet sera composé d'une pharmacie du groupe « pharmacieplus », d'une boulangerie/tea-room Taillens ainsi que d'un magasin Migros de 400 m² de surface commerciale. Les coûts du projet sont en cours de recalculations, suite aux estimations réalisées en 2018 et à l'importante augmentation des prix dans l'intervalle.

- Information sur le développement du plan d'aménagement détaillé (PAD) pour le secteur « Pré du Chêne » à Venthône - projet de construction Emery Partenaires SA :

Le président dresse tout d'abord un historique de ce dossier, rappelant que le PAD a été accepté par l'assemblée primaire de l'ancienne commune de Venthône en 2014 puis homologué par le Conseil d'Etat en 2015. Il précise que les parcelles communales en question sont situées devant l'EMS « Résidence Pré du Chêne » et que ce PAD a été établi dans le but de construire un habitat collectif (immeubles de 2 étages sur rez). La société Emery Partenaires SA, par M. Gérard Emery, s'est approchée de la commune afin de réaliser ce plan d'aménagement détaillé et a proposé le rachat d'une partie des terrains communaux. Le Conseil communal a tout de suite été séduit par ce projet qui permet de densifier le secteur mais également de proposer des logements abordables et idéalement situés au centre de Venthône. Dans ce sens, la commune a signé en mars 2023 un acte pour la vente d'une surface de 1'616 m² au prix moyen de CHF 442.- le m², conditionné à la délivrance de l'autorisation de construire. Il souligne d'autre part que le directeur de l'EMS voisin a fait part d'un intérêt pour disposer d'appartements protégés ainsi que de logements pour son personnel. Enfin, il précise les discussions et rencontres menées ces derniers jours avec plusieurs riverains du quartier du Moulin, faisant suite à leur interrogation voire leur désapprobation relative à ce projet.

Le président passe ensuite la parole à l'assemblée pour les questions, qui ont majoritairement trait au PAD pour le secteur « Pré du Chêne » à Venthône.

M. Pierre-Maurice Métrailler fait part de son opposition à la vente à un promoteur immobilier des parcelles situées au Sud de la Résidence Pré du Chêne, soulignant que ce secteur devrait être utilisé pour des projets d'intérêt général.

M. Stefan Hort partage l'avis qu'il est dommage de céder ces terrains pour l'utilisation envisagée (construction de petits immeubles) puis souligne que les citoyens seraient mis devant le fait accompli. Il indique que l'assemblée primaire de l'ancienne commune de Venthône avait dédié ces emplacements pour un éventuel agrandissement futur de l'EMS. Enfin, il regrette la baisse de « cachet » que cela amènerait pour le patrimoine bâti situé de l'autre côté de la route du Moulin.



Le président répond en indiquant que la commune souhaite mener ce projet à terme afin d'offrir la possibilité à des familles/jeunes de se loger au centre du village à des prix abordables, et non pas pour effectuer une opération financière. D'autre part, il souligne que les constructions projetées sont conformes aux termes du règlement du PAD homologué en 2015, soit des habitations collectives, et permettent de densifier le secteur. Il précise enfin que, contrairement à ce qui a été évoqué, aucune promesse n'avait été faite par les anciennes autorités de Venthône de réserver ce secteur pour des projets d'intérêt public.

M. Didier Clavien mentionne qu'il s'agit d'un sujet particulièrement émotionnel puis s'interroge sur la possibilité d'assurer des loyers modérés. Le président souligne que nous évoluons dans un marché libéral et que les tarifs des appartements seront déterminés par le marché.

M. Fernand Bagnoud est de l'avis que le « village » du Moulin est protégé et que l'on ne devrait pas développer ce projet, sans quoi il risquerait de devenir un hameau quelque peu écrasé par ces immeubles. Le président indique que cette opinion est purement subjective et que le projet correspond précisément à ce que le règlement permet.

M. Michel Gruner souligne l'âme du tissu architectural du quartier du Moulin et déplore que des « caisses à toit plat » puissent être construites à l'avenir dans cette zone.

M. Philippe Perren mentionne que la volonté de l'ancienne municipalité de Venthône a été d'acquérir des terrains stratégiquement localisés à proximité de l'école. Dans ce sens, il regrette vivement que ces parcelles soient désormais vendues. D'autre part, il questionne sur la dimension des appartements projetés. Le promoteur M. Gérard Emery débute en soulignant que l'objectif ne consiste en aucun cas à dénaturer ce secteur. Il précise ensuite qu'il est envisagé de proposer différentes tailles de logements, qui vont d'appartements de 2.5 pièces (voire des studios) jusqu'à des 4.5 pièces.

M. Michel Gruner demande des précisions relatives à la distance de l'avancement des balcons par rapport au bâtiment de l'EMS et à la route du Moulin, puis M. Gérard Emery apporte les précisions utiles.

M. Philippe Perren s'interroge si la vente nécessitera d'être validée par l'assemblée primaire. Le président répond par la négative, soulignant que le montant de la transaction (CHF 715'000.-) est de la compétence du Conseil communal car il est largement inférieur à la limite fixée à 5% des recettes brutes du dernier exercice.

Mme Thérèse Mittaz et M. Pierre-Maurice Métrailler demandent si les autorités entrevoient également la vente de la parcelle située à l'intersection de la route de Chaloie et celle des Bondes. Le président souligne que la commune ne prévoit pas une telle vente. Puis il revient sur la réalisation du PAD pour le secteur « Pré du Chêne » et indique comprendre les craintes des riverains mais que ce projet permettra de développer ce quartier sans toutefois le dénaturer.



M. Gérard Emery précise que les parts de terrains vendues par la commune ne constituent pas l'entier de la surface du projet immobilier (environ 40% de la superficie sera acquise auprès de propriétaires privés).

M. Bernard Masserey questionne si l'agrandissement de l'EMS a été envisagé. Le président précise que la gestion du nombre de lits nécessaires est assurée au niveau du district et que, si des besoins devaient voir le jour, leur création ne se fera pas prioritairement sur notre territoire communal.

M. Didier Clavien est de l'avis que le projet n'est pas très abouti et qu'il serait nécessaire de laisser plus de temps pour la réflexion.

M. Stefan Hort propose que ce projet soit soumis en votation populaire, afin de conserver une plus grande quiétude dans le village et que les citoyens puissent donner leur avis. Le président précise que les citoyens des 3 villages de Noble-Contrée seraient alors appelés à se prononcer, si une votation communale devait avoir lieu. Puis il fait part de son regret que ce débat n'ait pas eu lieu en 2014 avec les autorités de l'ancienne commune de Venthône, lors de l'approbation dudit plan d'aménagement détaillé.

M. Alain Masserey suggère que la commune entreprenne elle-même la construction de ces immeubles. Le président répond qu'une municipalité n'a pas vocation à être un promoteur immobilier.

M. Pierre-Maurice Masserey espère que, au vu des discussions menées lors de cette assemblée, le Conseil communal réfléchira au bien-fondé de la vente de ces parcelles à un promoteur privé.

M. Michel Berclaz demande des précisions concernant la répartition des parcelles (privées et communales). Le président projette à nouveau le plan et décrit la situation de même que les accès.

M. Bernard Masserey évoque l'éventualité du lancement d'une pétition contre la vente de ces terrains communaux.

Mme Thérèse Mittaz s'interroge si la consommation de l'eau est sans danger. Le président affirme que l'eau de notre commune est d'excellente qualité. Le chef du service technique M. Fabio Cartini le confirme et précise que des contrôles ont été effectués à 35 reprises l'an dernier.

M. Philippe Perren fait état d'un problème de visibilité suite à l'installation d'un totem à l'entrée du quartier du Moulin. Le président indique qu'une vision locale sera effectuée.

Mme Jeanine Besse demande des précisions au sujet de l'installation d'un extincteur dans son appartement (situé au 3^{ème} étage). M. Fabio Cartini confirme l'obligation de disposer d'un extincteur tenant compte qu'il n'est pas possible d'assurer une intervention de notre corps de sapeurs-pompiers dans les 15 minutes.

Mme Jasmin Voide mentionne que des discussions ont lieu dans la population au sujet de la qualité de l'eau et qu'il serait nécessaire de pouvoir visionner les résultats des contrôles



réalisés. Le président souligne qu'ils sont publiés sur le site Internet communal et qu'un effort de communication sera consenti.

M. Cédric Huter évoque plusieurs sujets liés à la Structure d'accueil de l'enfance : augmentation des tarifs, repas de midi, fermeture des 3 sites durant l'été, qualité de l'accueil et des renseignements fournis. Le conseiller Grégoire Clavien souligne que les repas sont concoctés à Sierre par Zenhäusern Frères et qu'un point de situation est régulièrement mené avec ce prestataire. D'autre part, il précise que les crèches-UAPE de Venthône et Veyras ne ferment pas à la même période durant l'été, ce qui permet de continuer à placer ses enfants. M. Raphaël Clavien demande où en est le projet régional de gestion des eaux « Lienne-Raspille ». Le président souligne que ce projet ambitieux, dont notre commune est actionnaire à hauteur de 51%, est actuellement bloqué par une opposition du WWF Valais et regrette qu'il ne puisse probablement pas être mené à terme avant une dizaine d'années.

M. Marc Müller s'interroge au sujet du passage important de camions sur la route cantonale de Montana, en lien avec le projet immobilier à Aminona et demande qui finance pour la remise en état de la chaussée. Le président confirme que le chantier à Aminona a repris suite au versement de garanties et qu'une dizaine de milliers de camions continueront malheureusement à circuler jusqu'en 2024. Les coûts des travaux de réfection de la route sont quant à eux répartis entre les communes desservies.

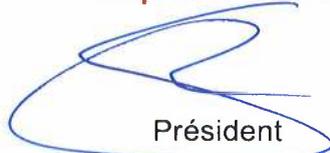
Concernant ce projet à Aminona, M. Jean-Jacques Schmid apporte des précisions relatives à l'identité du promoteur immobilier.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie tous les citoyens de leur présence et leur participation. Il transmet également ses sincères remerciements à ses collègues du Conseil communal, aux membres du personnel et des commissions communales, ainsi qu'aux sociétés et associations villageoises. Enfin, il remercie les participants de leur intérêt porté à la chose publique, tout comme leur collaboration, compréhension et confiance témoignée dans les options choisies et les voies suivies pour le développement harmonieux de notre municipalité de Noble-Contrée. Il assure de la disponibilité et de l'engagement du Conseil communal et il envisage l'avenir avec sérénité et détermination.

L'assemblée se termine à 21h40 par le partage du verre de l'amitié et l'ouverture de la discussion hors protocole.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Stéphane Ganzer



Président

Samuel Favre



Secrétaire communal

ASSEMBLEE PRIMAIRE EXTRAORDINAIRE

Lundi 16 octobre 2023
Salle de gymnastique de Veyras

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Stéphane Ganzer ouvre la séance et salue en préambule la mémoire de Mme Marion Bruttin Gomes, enseignante de Venthône décédée la veille. Puis il souhaite la bienvenue aux 391 personnes présentes à cette huitième assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée.

Cette assemblée primaire extraordinaire a comme sujet principal la demande d'approbation d'un crédit complémentaire de 2,5 millions de francs pour la construction du centre commercial Noble-Contrée à Veyras et son financement.

Conformément aux dispositions de l'art. 77 al. 2 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (ci-après LCo) : « Dès qu'un crédit d'engagement se révèle insuffisant, un crédit complémentaire doit être requis de l'autorité compétente. ».

Le Conseil communal a réuni l'assemblée dans la salle de gymnastique de Veyras et propose une discussion ouverte en fin de séance.

Il informe que la convocation a été effectuée dans les délais légaux selon les modes de convocation suivants : pilier public, bulletin officiel, site Internet www.noble-contree.ch et journal d'informations communal « en commun ».

Le président mentionne les documents que l'assemblée a reçus à l'entrée de la salle, à savoir l'ordre du jour ainsi que le message explicatif à l'assemblée primaire relatif à la demande d'un crédit complémentaire pour le centre commercial Noble-Contrée.

Le président donne connaissance des points de l'ordre du jour conformément à l'art. 10 LCo. M. Stefan Hort prend la parole et demande l'ajout d'un objet complémentaire à l'ordre du jour de l'assemblée, pour ce qui concerne le projet de construction « Pré du Chêne » à Venthône. Le président souligne que cette demande n'est pas recevable, en vertu de l'art. 10 LCo qui permet uniquement de retirer un objet avec l'accord de l'assemblée. Puis il indique regretter le climat délétère actuel de même que les agissements et menaces du « Groupement pour la Défense du Patrimoine de Noble-Contrée » au cours de ces derniers mois. Il en appelle désormais à un retour à la sérénité et au fair-play.

Enfin, le mode de convocation n'appelle pas d'autre commentaire et l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2. Demande d'un crédit complémentaire de 2,5 millions de francs pour la construction du centre commercial Noble-Contrée à Veyras et son financement

Le président présente en détail le projet du centre commercial Noble-Contrée et son financement, en l'illustrant par un diaporama informatique. Il dresse tout d'abord l'historique de ce dossier démarré en 2013, qui a grandement été ralenti par deux oppositions distinctes, puis pour lequel la commune a obtenu en ce début d'année 2023 l'autorisation de construire. De plus, il souligne que l'assemblée primaire de Veyras a accepté en mai 2018 un crédit d'engagement de 4 millions de francs. Il rappelle que, selon l'art. 77 al. 2 LCo : « Dès qu'un crédit d'engagement se révèle insuffisant, un crédit complémentaire doit être requis de l'autorité compétente. ».

Puis il passe la parole à l'architecte M. Léonard Bender du bureau atLB Sàrl, en charge du projet. Il commente une présentation dynamique permettant de découvrir l'intérieur des différents commerces (magasin Migros, pharmacie et tea-room/boulangerie) ainsi que leur volumétrie. Il détaille également les accès permettant de se rendre au centre commercial, que ce soit à pied, en transports publics ou en voiture.

Le président évoque l'occupation des différentes surfaces commerciales, avec une enseigne Migros de 400m², une pharmacie indépendante et un grand tea-room/boulangerie avec terrasse couverte. A cela s'ajoutent 2 étages de parking sous-terrain (dont l'un sera dévolu aux clients des commerces) ainsi que des places de parc complémentaires en extérieur. Pour rendre la construction exemplaire sur le plan énergétique, la commune projette d'installer des panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du magasin de même que sur ses façades Sud et Ouest, en collaboration avec Migros Valais.

D'autre part, il précise l'acte signé fin 2018 avec les copropriétaires de la PPE Noble-Contrée à Veyras, qui ont cédé à la commune une surface de terrain de 574m² en échange d'une mise aux normes sismiques du bâtiment actuel, d'un nouveau parking privatif et d'un meilleur accès à l'immeuble.

Il passe ensuite la parole aux différents partenaires commerciaux du centre commercial ainsi qu'au directeur des magasins Edelweiss Market (qui exploite une enseigne à Miège et à Venthône) :

- Migros Valais : M. Renaud Clavien, membre de la direction et habitant de Miège, mentionne les différents concepts de magasins développés par Migros. Pour ce qui concerne Veyras, il s'agira d'une enseigne « Migros Partenaire » avec un contrat de franchisé. Cette formule permet entre autres d'être approvisionné quotidiennement en produits frais par la coopérative tout en complétant librement l'assortiment par des produits locaux, de marque ou encore des boissons alcoolisées.



- Pharmacieplus : M. Eric Bussat, directeur de ce groupement de près de 100 pharmacies indépendantes en Suisse, indique que les premiers contacts ont été établis il y a près de 10 ans pour investir dans le projet de Veyras. Il précise que leurs pharmacies sont propriétés des pharmaciens et que leur crédo est la proximité (avec la population de même qu'avec les partenaires), raison pour laquelle leurs officines sont majoritairement situées dans des villages (p.ex. à Vissoie et à Vétroz en Valais). L'enseigne « pharmacieplus » est spécialisée dans le domaine de la prévention et du dépistage, adapte son assortiment aux besoins de la population et s'implique sur le plan local. Il conclut en lançant un appel concernant la recherche de pharmaciens.
- Taillens : M. Nicolas Taillens, directeur, mentionne avoir intégré le projet en cours de route suite à la réouverture le 14 février 2022 du tea-room/boulangerie au cœur de Veyras. Il remercie à cet effet le soutien très apprécié de la commune ainsi que celui de la population. Pour ce qui est de l'intégration au centre commercial Noble-Contrée, il projette de continuer à proposer une ouverture « 7 jours sur 7 » et « 365 jours par année ». Il se réjouit de ces nouveaux locaux, plus spacieux et modernes, qui correspondront davantage à ce que l'enseigne Taillens a envie de proposer en termes de tea-room (avec petite restauration) et de boulangerie/pâtisserie (avec un assortiment de produits plus large).
- Edelweiss Market : M. Albert Asanovic, directeur, remercie en préambule la commune pour la bonne collaboration en lien avec les 2 enseignes de Miège et de Venthône ainsi que de l'avoir invité à cette assemblée. Il souligne l'importance de la diversité de l'offre commerciale et de la complémentarité vis-à-vis de l'intégration de la Migros à Veyras, même si cette implantation aura certainement un impact sur le chiffre d'affaires. Puis il mentionne le rôle essentiel des commerces de proximité/village, qui peuvent être considérés comme de petites enseignes de moins de 2 millions de chiffres d'affaires. Enfin, il évoque l'actualité politique liée à l'interdiction d'ouvrir le dimanche matin pour 11 magasins « Edelweiss Market », en vigueur depuis octobre 2022. La situation financière des enseignes concernées s'est dès lors grandement péjorée et 2 d'entre elles ont dû fermer (à Fully et Collonges).

Le président poursuit la présentation en détaillant la partie financière du projet. Il rappelle le crédit d'engagement de 4 millions accepté voilà 5 ans par l'assemblée primaire de Veyras, dont les coûts avaient été estimés sur la base d'un devis établi en 2017. Entretemps, plusieurs éléments expliquent la hausse significative des coûts, les principaux facteurs étant :

- La forte inflation de ces dernières années qui a provoqué près de CHF 800'000.- de surcoûts.
- Des travaux non budgétisés liés aux transformations pour les 2 commerces (pharmacie et tea-room/boulangerie) intégrés au rez-de-chaussée de l'immeuble.



- La réalisation d'une estimation plus fine par les bureaux techniques, également pour ce qui concerne les espaces communs (sanitaires, ascenseur, pergola, etc.).
- De nouvelles normes, liées entre autres au parasismique et à la sécurité incendie, ainsi que de nouveaux choix de construction.

Le devis mis à jour en 2023 se monte à un total de 6,5 millions de francs, soit environ 4,9 millions pour le bâtiment Migros et les 2 niveaux de parking sous-terrain et environ 1,6 million dévolu aux transformations de l'immeuble Noble-Contrée. Il souligne que ce financement communal pourra, grâce à notre fortune, être assuré sans recourir à l'emprunt et sans péjorer d'autres investissements.

Il poursuit en précisant les recettes projetées à plus de CHF 190'000.- par année. Dans le détail, celles-ci se composent des loyers commerciaux pour environ CHF 180'000.- (qui seront à terme indexés au chiffre d'affaires) et de la location de places de parc intérieures pour environ CHF 12'000.-. De plus et compte tenu des négociations en cours, des revenus de vente d'énergie pourraient compléter ces recettes.

Au vu de ce qui précède, l'investissement réalisera un rendement brut supérieur à 2,5%.

Il conclut par la mise en avant des nombreux atouts du centre commercial pour notre commune puis précise l'effet « domino » lié à l'installation future d'un cabinet de médecins dans les locaux de l'actuel magasin Volg à Veyras.

Le président ouvre ensuite la discussion en passant la parole à l'assemblée pour les questions liées au centre commercial Noble-Contrée et la présente demande de crédit complémentaire.

M. Pierre Perren se pose plusieurs questions à la lecture du message explicatif, dont le mode de calcul du taux de rentabilité de 2,5% (si prise en compte de l'achat consenti en 2013 ainsi que des charges payées ces 10 dernières années). Il souligne également que l'indice de l'inflation des coûts de la construction se situerait en deçà des surcoûts énoncés au préalable. Le président confirme qu'il s'agit d'un rendement brut calculé sur la base des coûts de la construction à venir ainsi que des frais d'études. Quant aux charges d'immeuble versées, celles-ci sont liées à la longue procédure et la commune aurait bien entendu préféré débiter plus rapidement la construction.

M. Bernard Remion est de l'avis qu'il serait plus judicieux de redimensionner le projet et ne cache pas son scepticisme concernant l'arrivée de la Migros, par rapport aux petits commerces de villages. Il soumet dès lors une proposition en 7 points, en privilégiant l'intégration de la pharmacie, du tea-room/boulangerie ainsi que du cabinet médical sur le plat de Veyras, tout en conservant les commerces de proximité aux emplacements actuels. Le président le remercie pour son point de vue, qui ne correspond toutefois pas à la logique communale dans laquelle s'inscrit ce projet de centre commercial.

M. Pascal Chollet évoque des similitudes avec le projet « Pré du Chêne » à Venthône, la commune s'associant à des prestataires privés pour le développement du centre commercial



sur une parcelle communale. Il mentionne également que le rendement moyen est inférieur à celui du marché puis il propose à l'assemblée de refuser le crédit complémentaire.

M. Philippe Perren demande au Conseil communal pour quelle raison il n'adopterait pas la même stratégie que pour le projet « Pré du Chêne », à savoir vendre la parcelle et le projet. Le président avoue qu'il aurait espéré qu'un partenaire commercial s'intéresse à financer le projet dans son ensemble, cela n'a toutefois pas été le cas.

M. Yves Haenni se questionne si la densification est suffisante et si la commune a pensé à ses aînés avec ce projet.

Mme Katalin Epiney affirme se réjouir grandement de l'ouverture de ce centre commercial comprenant également une pharmacie de proximité, vis-à-vis des familles établies dans la commune mais elle voit également une opportunité de choix pour les aînés.

M. Bernard Masserey prend la parole et demande de voter à bulletin secret sur cet objet. Le président souligne que, conformément à l'art. 16 al. 2 LCo, cette proposition doit être acceptée par le cinquième de l'assemblée (à savoir 78 avis favorables au minimum).

Le président demande à l'assemblée de se prononcer par main levée et seuls 13 citoyens acceptent la proposition de vote à bulletin secret, qui est de ce fait refusée.

La parole n'étant plus demandée et en vertu de l'art. 17 LCo et des art. 81 et suivants de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo), le président demande à l'assemblée de se prononcer par main levée et pose la question suivante : « Acceptez-vous la demande d'un crédit complémentaire de 2,5 millions de francs pour la construction du centre commercial Noble-Contrée à Veyras et son financement ? ».

L'assemblée accepte alors par 363 approbations, 7 abstentions et 21 oppositions la demande de crédit complémentaire pour le centre commercial Noble-Contrée.

Le président remercie les citoyennes et citoyens pour cette approbation et la confiance témoignée.

3. Divers

Le président introduit ce dernier point à l'ordre du jour en mettant en avant ces 2 prochains événements :

- Don du sang le 25 octobre 2023 à la salle de gymnastique de Venthône (organisé par les Samaritains du Grand-Bisse en collaboration avec la Société Jeunesse Noble-Contrée) ;
- Elections fédérales ce week-end avec plusieurs candidats pour le Conseil national issus de nos villages. Il invite les citoyens à aller voter et faire voter.

Le président passe ensuite la parole à l'assemblée pour les questions.



**Noble —
Contrée**
C O M M U N E

M. Stefan Hort aborde à nouveau le projet « Pré du Chêne » en faisant part de son étonnement vis-à-vis d'échanges qui se sont produits sur les réseaux sociaux. Puis il revient sur les arguments présentés dans le tout-ménage édité par le « Groupement pour la Défense du Patrimoine de Noble-Contrée ». Le président souligne que le moment n'est pas opportun pour rouvrir le débat sur ce dossier, alors qu'une séance d'information publique a eu lieu voilà 1 mois et que les arguments/opinions ont pu être échangés à cette occasion. Puis le conseiller Grégoire Clavien fait part de sa désapprobation vis-à-vis du climat actuel puis évoque son dernier échange avec l'association Ventona Nostra. Cette dernière a récemment annulé une séance avec une délégation du Conseil communal, car des élus de Miège et Veyras y participaient. Il tient à souligner que s'il est élu, c'est pour représenter la commune de Noble-Contrée dans son ensemble et non pas uniquement le village de Venthône. Il aborde également les différentes démarches menées pour le projet de nurserie à Venthône, qui a été préavisé favorablement par le Service cantonal de la jeunesse.

M. Stefan Hort prend à nouveau la parole puis le président remercie tous les citoyens de leur présence en nombre et leur participation. Il transmet également ses sincères remerciements à ses collègues du Conseil communal, aux membres du personnel et des commissions communales, ainsi qu'aux sociétés et associations villageoises. Enfin, il remercie les participants de leur intérêt porté à la chose publique, tout comme leur collaboration, compréhension et confiance témoignée dans les options choisies et les voies suivies pour le développement harmonieux de notre municipalité de Noble-Contrée. Il assure de la disponibilité et de l'engagement du Conseil communal et il envisage l'avenir avec sérénité et détermination.

L'assemblée se termine à 21h35 par le partage du verre de l'amitié et l'ouverture de la discussion hors protocole.

noble-contrée.ch

ADMINISTRATION COMMUNALE

Stéphane Ganzer

Président

Samuel Favre

Secrétaire communal

Budget 2024

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, le Conseil communal a le plaisir de soumettre à votre examen et à votre approbation le budget 2024.

1. APERÇU GENERAL

Avec un total de revenus financiers de **Fr. 19'006'400** et un total de charges financières de **Fr. 15'895'500**, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de **Fr. 3'110'900**. Par rapport au budget 2023, la marge d'autofinancement est en légère augmentation.

Pour information, les prélèvements et les attributions aux financements spéciaux n'entrent plus dans le calcul de la marge d'autofinancement.

Après comptabilisation des amortissements pour **Fr. 1'948'700**, des attributions aux fonds spéciaux pour **Fr. 49'500**, des prélèvements pour **Fr. 520'900** sur les fonds spéciaux, le compte de résultats présente un excédent de revenus de **Fr. 1'633'600**.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	15'303'876.74	15'045'900.00	15'895'500.00
Revenus financiers	+ CHF	18'908'625.42	18'081'500.00	19'006'400.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	3'604'748.68	3'035'600.00	3'110'900.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'604'748.68	3'035'600.00	3'110'900.00
Amortissements planifiés	- CHF	1'544'674.53	1'637'400.00	1'948'700.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	49'500.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	459'434.26	423'300.00	520'900.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	1'000'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	1'519'508.41	1'821'500.00	1'633'600.00

Avec un total de dépenses de **Fr. 3'763'000** et un total de recettes de **Fr. 140'000**, le compte d'investissement présente un résultat net de **Fr. 3'623'000**.

Compte des investissements		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Dépenses	+ CHF	3'759'265.16	3'835'500.00	3'763'000.00
Recettes	- CHF	157'808.20	60'000.00	140'000.00
Investissements nets	= CHF	3'601'456.96	3'775'500.00	3'623'000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

2. FINANCEMENT ET EVOLUTION DE LA FORTUNE

La marge d'autofinancement s'avérant insuffisante pour couvrir les investissements nets, le compte de financement présente une insuffisance de **Fr. 512'100.**

		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'604'748.68	3'035'600.00	3'110'900.00
Investissements nets	- CHF	3'601'456.96	3'775'500.00	3'623'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	739'900.00	512'100.00
Excédent de financement	= CHF	3'291.72	-	-

La fortune qui s'élevait à **Fr. 23'279'119** au 31.12.2022 passera à **Fr. 26'734'219** au 31.12.2024 selon les prévisions budgétaires.

		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Modification de la fortune/découvert				
Excédent revenus (+) charges (-)		1'519'508	1'821'500	1'633'600
Excédent /Découvert du bilan		23'279'119	25'100'619	26'734'219

3. LE COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION

Le volume des investissements nets atteint **Fr. 3'623'000**, en baisse par rapport au budget 2023 de la commune de Noble-Contrée.

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	206'108.85	-	30'000.00	-	30'000.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	19'126.43	8'260.00	65'000.00	-	200'000.00	70'000.00
2 Formation	57'532.06	4'033.10	138'000.00	-	110'000.00	-
3 Culture, sports et loisirs, église	511'635.50	75'440.00	555'000.00	-	250'000.00	-
4 Santé	-5'166.38	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	20'739.16	-	91'000.00	-	228'000.00	-
6 Trafic et télécommunications	1'408'232.92	-	1'038'000.00	-	1'146'000.00	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'263'321.25	70'075.10	1'845'500.00	60'000.00	1'779'000.00	70'000.00
8 Economie publique	277'735.37	-	73'000.00	-	20'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	3'759'265.16	157'808.20	3'835'500.00	60'000.00	3'763'000.00	140'000.00
Excédent de dépenses		3'601'456.96		3'775'500.00		3'623'000.00
Excédent de recettes		-		-		-

4. LES INDICATEURS FINANCIERS COMMUNAUX

Avec l'introduction du nouveau plan comptable harmonisé, 8 indicateurs ont été retenus et portent principalement sur la problématique de l'endettement. Ils servent à analyser l'équilibre budgétaire de la collectivité, la qualité de la gestion financière et l'importance de l'endettement. Les résultats obtenus s'expriment en % ou en francs et sont notés sur la base des moyennes actualisées retenues par le Canton du Valais.

Ci-après, nous vous présentons le résultat des indicateurs pour les budgets 2023 et 2024 ainsi que les comptes 2022.

Evolution indicateurs	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
1. Taux d'endettement net (I1)	-43.02%	-38.70%	-33.33%
	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	100.09%	80.40%	85.87%
	haute conjoncture	cas normal	cas normal
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.08%	-0.04%	-0.11%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	44.55%	50.77%	50.78%
	très bon	bon	bon
5. Proportion des investissements (I5)	20.09%	20.71%	19.52%
	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. moyen
6. Part du service de la dette (I6)	8.04%	8.98%	10.07%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-1308	-1148	-1017
	patrimoine net	patrimoine net	patrimoine net
8. Taux d'autofinancement (I8)	18.95%	16.73%	16.24%
	moyen	moyen	moyen

5. CONCLUSION

Le budget 2024 s'inscrit dans un contexte économique qui reste incertain. Les crises politiques internationales pourraient avoir un impact négatif sur les résultats financiers. Les recettes d'impôts ont été calculées sur une base prudente.

Le budget 2024 présente un bénéfice de **Fr. 1'633'600** qui sera porté en augmentation de la fortune.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous invite à approuver le budget 2024.

Noble-Contrée, le 8 novembre 2023

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président
Stéphane Ganzer

A blue ink signature of Stéphane Ganzer, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Chef du service financier
Grégoire Jilg

A blue ink signature of Grégoire Jilg, featuring a stylized 'G' and 'J' with a vertical line extending downwards.

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	4'212'788.67	4'306'000.00	4'466'300.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	3'473'425.88	3'429'800.00	3'429'700.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	1'483'327.02	1'555'900.00	1'864'200.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	49'500.00
36 Charges de transferts	CHF	7'007'228.86	6'769'800.00	7'369'100.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	16'176'770.43	16'061'500.00	17'178'800.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	14'087'062.45	13'747'000.00	14'429'000.00
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	2'430'651.83	2'297'000.00	2'350'500.00
43 Revenus divers	CHF	9'835.61	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	459'434.26	423'300.00	520'900.00
46 Revenus de transferts	CHF	1'413'667.81	1'195'400.00	1'339'200.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	18'400'651.96	17'662'700.00	18'639'600.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		2'223'881.53	1'601'200.00	1'460'800.00
34 Charges financières	CHF	321'783.14	264'000.00	339'000.00
44 Revenus financiers	CHF	617'410.02	484'300.00	511'800.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	295'626.88	220'300.00	172'800.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		2'519'508.41	1'821'500.00	1'633'600.00
38 Charges extraordinaires	CHF	1'000'000.00	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-1'000'000.00	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	1'519'508.41	1'821'500.00	1'633'600.00

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	15'303'876.74	15'045'900.00	15'895'500.00
Revenus financiers	+ CHF	18'908'625.42	18'081'500.00	19'006'400.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	3'604'748.68	3'035'600.00	3'110'900.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'604'748.68	3'035'600.00	3'110'900.00
Amortissements planifiés	- CHF	1'544'674.53	1'637'400.00	1'948'700.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	49'500.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	459'434.26	423'300.00	520'900.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	1'000'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	1'519'508.41	1'821'500.00	1'633'600.00

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	3'759'265.16	3'835'500.00	3'763'000.00
Recettes	- CHF	157'808.20	60'000.00	140'000.00
Investissements nets	= CHF	3'601'456.96	3'775'500.00	3'623'000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'604'748.68	3'035'600.00	3'110'900.00
Investissements nets	- CHF	3'601'456.96	3'775'500.00	3'623'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	739'900.00	512'100.00
Excédent de financement	= CHF	3'291.72	-	-

Aperçu du compte annuel		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
Compte de résultats		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	17'848'551.27			16'683'300.00		17'893'700.00	
Total des revenus		19'368'059.68			18'504'800.00		19'527'300.00
Excédent de revenus	1'519'508.41			1'821'500.00		1'633'600.00	
Excédent de charges		-			-		-
Total	19'368'059.68	19'368'059.68		18'504'800.00	18'504'800.00	19'527'300.00	19'527'300.00
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	3'759'265.16			3'835'500.00		3'763'000.00	
Total des recettes reportées au bilan		157'808.20			60'000.00		140'000.00
Investissements nets 3)	3'601'456.96	3'601'456.96		3'775'500.00	3'775'500.00	3'763'000.00	3'623'000.00
Total	3'759'265.16	3'759'265.16		3'835'500.00	3'835'500.00	3'763'000.00	3'763'000.00
Financement							
Report des investissements nets	3'601'456.96			3'775'500.00		3'623'000.00	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		1'544'674.53			1'637'400.00		1'948'700.00
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		-			-		49'500.00
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	459'434.26			423'300.00		520'900.00	
Report réévaluation prêts du PA		-			-		-
Report réévaluation des participations du PA		-			-		-
Report attributions au capital propre		1'000'000.00			-		-
Report réévaluation du PA	-			-		-	
Report prélèvements sur le capital propre	-			-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats		1'519'508.41			1'821'500.00		1'633'600.00
Excédent de charges du compte de résultats	-			-		-	
Excédent de financement	3'291.72			-		-	
Insuffisance de financement					739'900.00		512'100.00
Total	4'064'182.94	4'064'182.94		4'198'800.00	4'198'800.00	4'143'900.00	4'143'900.00
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement		3'291.72			-		-
Report de l'insuffisance de financement	-			739'900.00		512'100.00	
Report des dépenses d'investissement au bilan		3'759'265.16			3'835'500.00		3'763'000.00
Report des recettes d'investissement au bilan	157'808.20			60'000.00		140'000.00	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	1'544'674.53			1'637'400.00		1'948'700.00	
Report réévaluation prêts du PA	-			-		-	
Report réévaluation des participations du PA	-			-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-			-		-	
Report réévaluation du PA	-			-		-	
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-			-		-	
Augmentation du capital propre	2'060'074.15			1'398'200.00		1'162'200.00	
Diminution du capital propre							
Total	3'762'556.88	3'762'556.88		3'835'500.00	3'835'500.00	3'763'000.00	3'763'000.00

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Compte de résultats selon les tâches

Compte 2022

Budget 2023

Budget 2024

	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2'209'689.30	180'827.32	2'110'900.00	178'300.00	2'179'900.00	187'300.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	1'008'745.96	227'861.08	897'600.00	167'500.00	976'500.00	174'500.00
2 Formation	3'979'553.32	218'380.37	4'005'800.00	157'900.00	4'262'600.00	206'900.00
3 Culture, sports et loisirs, église	859'154.85	12'127.95	936'600.00	9'500.00	1'008'700.00	9'500.00
4 Santé	799'284.86	21'000.00	762'300.00	21'000.00	932'900.00	21'000.00
5 Prévoyance sociale	3'037'114.10	1'251'779.86	2'866'800.00	969'800.00	3'126'000.00	1'015'600.00
6 Trafic et télécommunications	1'865'696.81	171'452.65	2'003'700.00	168'500.00	2'051'900.00	177'600.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'107'390.80	1'859'570.77	2'248'000.00	1'888'100.00	2'402'900.00	2'040'200.00
8 Economie publique	169'946.83	122'870.92	140'400.00	23'300.00	171'300.00	94'800.00
9 Finances et impôts	1'811'974.44	15'302'188.76	711'200.00	14'920'900.00	781'000.00	15'599'900.00
Total des charges et des revenus	17'848'551.27	19'368'059.68	16'683'300.00	18'504'800.00	17'893'700.00	19'527'300.00
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	1'519'508.41		1'821'500.00		1'633'600.00	

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	4'212'788.67		4'306'000.00		4'466'300.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'473'425.88		3'429'800.00		3'429'700.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'483'327.02		1'555'900.00		1'864'200.00	
34 Charges financières	321'783.14		264'000.00		339'000.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		49'500.00	
36 Charges de transferts	7'007'228.86		6'769'800.00		7'369'100.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	1'000'000.00		-		-	
39 Imputations internes	349'997.70		357'800.00		375'900.00	
40 Revenus fiscaux		14'087'062.45		13'747'000.00		14'429'000.00
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Taxes		2'430'651.83		2'297'000.00		2'350'500.00
43 Revenus divers		9'835.61		-		-
44 Revenus financiers		617'410.02		484'300.00		511'800.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		459'434.26		423'300.00		520'900.00
46 Revenus de transferts		1'413'667.81		1'195'400.00		1'339'200.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		349'997.70		357'800.00		375'900.00
Total des charges et des revenus	17'848'551.27	19'368'059.68	16'683'300.00	18'504'800.00	17'893'700.00	19'527'300.00
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	1'519'508.41		1'821'500.00		1'633'600.00	

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2022

Budget 2023

Budget 2024

	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	206'108.85	-	30'000.00	-	30'000.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	19'126.43	8'260.00	65'000.00	-	200'000.00	70'000.00
2 Formation	57'532.06	4'033.10	138'000.00	-	110'000.00	-
3 Culture, sports et loisirs, église	511'635.50	75'440.00	555'000.00	-	250'000.00	-
4 Santé	-5'166.38	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	20'739.16	-	91'000.00	-	228'000.00	-
6 Trafic et télécommunications	1'408'232.92	-	1'038'000.00	-	1'146'000.00	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'263'321.25	70'075.10	1'845'500.00	60'000.00	1'779'000.00	70'000.00
8 Economie publique	277'735.37	-	73'000.00	-	20'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	3'759'265.16	157'808.20	3'835'500.00	60'000.00	3'763'000.00	140'000.00
Excédent de dépenses		3'601'456.96		3'775'500.00		3'623'000.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures

Compte 2022

Budget 2023

Budget 2024

	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	3'488'013.73		3'485'500.00		3'587'000.00	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	82'132.00		99'000.00		30'000.00	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	108'750.00		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	80'369.43		251'000.00		146'000.00	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		149'548.20		60'000.00		140'000.00
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		8'260.00		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	3'759'265.16	157'808.20	3'835'500.00	60'000.00	3'763'000.00	140'000.00
Excédent de dépenses		3'601'456.96		3'775'500.00		3'623'000.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Aperçu des indicateurs financiers

	Compte	Budget	Budget	
1. Taux d'endettement net (I1)	2022	2023	2024	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux	-43.0%	-38.7%	-33.3%	-38.3%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

	2022	2023	2024	Moyenne
2. Degré d'autofinancement (I2)				
Autofinancement en % des investissements nets	100.1%	80.4%	85.9%	88.6%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

	2022	2023	2024	Moyenne
3. Part des charges d'intérêts (I3)				
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-0.1%	0.0%	-0.1%	-0.1%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

	2022	2023	2024	Moyenne
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)				
Dette brute en % des revenus courants	44.5%	50.8%	50.8%	48.7%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

	2022	2023	2024	Moyenne
5. Proportion des investissements (I5)				
Investissements bruts en % des dépenses totales	20.1%	20.7%	19.5%	20.1%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

	2022	2023	2024	Moyenne
6. Part du service de la dette (I6)				
Service de la dette en % des revenus courants	8.0%	9.0%	10.1%	9.0%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

	2022	2023	2024	Moyenne
7. Dette nette 1 par habitant (I7)				
Dette nette I par habitant	-1308	-1148	-1017	-1156

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

	2022	2023	2024	Moyenne
8. Taux d'autofinancement (I8)				
Autofinancement en % des revenus courants	19.0%	16.7%	16.2%	17.3%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
1. Taux d'endettement net (I1)	-43.02%	-38.70%	-33.33%
	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	100.09%	80.40%	85.87%
	haute conjoncture	cas normal	cas normal
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.08%	-0.04%	-0.11%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	44.55%	50.77%	50.78%
	très bon	bon	bon
5. Proportion des investissements (I5)	20.09%	20.71%	19.52%
	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. moyen
6. Part du service de la dette (I6)	8.04%	8.98%	10.07%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-1308	-1148	-1017
	patrimoine net	patrimoine net	patrimoine net
8. Taux d'autofinancement (I8)	18.95%	16.73%	16.24%
	moyen	moyen	moyen

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	2'179'900.00	187'300.00	2'110'900.00	178'300.00	2'209'689.30	180'827.32
01	Législatif et exécutif	279'800.00	10'000.00	266'400.00	10'000.00	265'888.49	13'716.25
011	Législatif	15'000.00		17'000.00		8'704.94	
011.3170.00	Scrutins - frais	5'000.00		5'000.00		4'217.44	
011.3910.10	Bureau de vote	10'000.00		12'000.00		4'487.50	
012	Exécutif	264'800.00	10'000.00	249'400.00	10'000.00	257'183.55	13'716.25
012.3000.00	Traitement du Conseil communal	190'800.00		177'000.00		180'200.00	
012.3050.00	Charges sociales AVS	12'600.00		11'700.00		11'890.10	
012.3052.00	Charges sociales LPP	5'500.00		5'500.00		5'278.80	
012.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	2'500.00		2'300.00		975.60	
012.3054.00	Charges sociales AF	5'400.00		5'000.00		5'044.80	
012.3055.00	Charges sociales maladie	2'000.00		1'900.00		526.35	
012.3170.00	Frais de représentation	45'000.00		45'000.00		53'267.90	
012.3170.01	Frais de déplacement	1'000.00		1'000.00			
012.4240.00	Emoluments de sociétés		10'000.00		10'000.00		11'660.00
012.4910.00	Salaires et charges imputés						2'056.25
02	Services généraux	1'900'100.00	177'300.00	1'844'500.00	168'300.00	1'943'800.81	167'111.07
022	Services généraux	1'550'100.00	176'800.00	1'474'500.00	167'800.00	1'606'124.56	166'161.07
022.3000.00	Commissions communales	15'000.00		15'000.00		8'330.50	
022.3010.00	Traitement du personnel	766'700.00		725'000.00		771'039.99	
022.3050.00	Charges sociales AVS	50'700.00		49'000.00		46'562.15	
022.3052.00	Charges sociales LPP	61'500.00		58'500.00		59'214.00	
022.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	9'900.00		9'500.00		9'004.15	
022.3054.00	Charges sociales AF	21'500.00		20'700.00		19'280.40	
022.3055.00	Charges sociales maladie	8'100.00		7'800.00		8'728.50	
022.3090.00	Frais de formation	10'000.00		10'000.00		15'186.35	
022.3099.00	Autres charges du personnel	2'000.00		2'000.00		2'750.04	
022.3100.00	Fournitures de bureau	25'000.00		20'000.00		27'658.24	
022.3102.00	Brochures d'informations	15'000.00		15'000.00		12'796.91	
022.3110.00	Acquisition de mobilier	5'000.00		5'000.00		668.92	
022.3130.00	Frais de réception	40'000.00		40'000.00		86'542.35	
022.3130.01	Affranchissement	50'000.00		45'000.00		56'012.50	
022.3130.02	Frais de communication	30'000.00		30'000.00		25'202.20	
022.3130.05	Cotisations et journaux	12'000.00		12'000.00		12'452.00	
022.3130.10	Frais bancaires	8'000.00		8'000.00		8'248.77	
022.3130.20	Frais de poursuites	25'000.00		25'000.00		24'848.00	
022.3132.00	Organe de révision	22'000.00		22'000.00		21'540.00	
022.3132.01	Honoraires de tiers	10'000.00		10'000.00		11'230.55	
022.3134.00	Assurances	64'000.00		64'000.00		64'493.00	
022.3137.01	Impôt cantonal	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
022.3150.00	Machines de bureau - entretien	20'000.00		20'000.00		14'991.25	
022.3153.01	Parc informatique - entretien	15'000.00		15'000.00		7'506.95	
022.3158.00	Frais informatiques	180'000.00		165'000.00		187'280.85	
022.3170.01	Frais de déplacement	1'000.00		1'000.00		1'429.80	
022.3199.00	Frais divers	2'000.00		2'000.00		3'595.29	
022.3300.60	Amortissement ordinaire : biens mobiliers	20'000.00				20'045.90	
022.3632.00	Participation régionale	37'700.00		55'000.00		57'010.00	
022.3910.00	Salaires et charges imputés	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
022.3910.10	Commission des finances	1'000.00		1'000.00		475.00	
022.4210.00	Emoluments administratifs						164.92
022.4260.00	Encaissement APG/IJ						6'572.05
022.4260.20	Intérêts de retard et frais récupérés		15'000.00		15'000.00		13'266.15
022.4270.01	Amendes fiscales						1'900.00
022.4910.00	Salaires et charges imputés		146'000.00		135'000.00		137'676.70
022.4910.10	Salaires et charges imputés (commissions)		15'800.00		17'800.00		6'581.25
029	Immeubles administratifs	350'000.00	500.00	370'000.00	500.00	337'676.25	950.00
029.3120.00	Chauffage	15'000.00		15'000.00		10'575.80	
029.3120.01	Electricité	5'000.00		5'000.00		3'637.90	
029.3144.00	Bâtiments - entretien	60'000.00		60'000.00		8'399.60	
029.3300.40	Amortissement ordinaire : terrains bâtis						
		270'000.00		290'000.00		315'062.95	
029.4470.00	Loyers et fermages		500.00		500.00		950.00

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Ordre et sécurité publics, défense	976'500.00	174'500.00	897'600.00	167'500.00	1'008'745.96	227'861.08
11	Sécurité publique	498'600.00	52'500.00	447'500.00	52'500.00	372'865.57	49'105.40
111	Police	498'600.00	52'500.00	447'500.00	52'500.00	372'865.57	49'105.40
111.3010.00	Traitement du personnel	363'300.00		325'000.00		269'658.95	
111.3050.00	Charges sociales AVS	24'000.00		21'500.00		18'068.49	
111.3052.00	Charges sociales LPP	30'900.00		31'000.00		28'427.40	
111.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	9'100.00		8'900.00		7'419.17	
111.3054.00	Charges sociales AF	10'200.00		9'100.00		7'662.58	
111.3055.00	Charges sociales maladie	3'900.00		3'500.00		2'297.15	
111.3090.00	Frais de formation	3'000.00		3'000.00		300.00	
111.3099.00	Autres charges du personnel	3'000.00		3'000.00		1'799.65	
111.3100.00	Fournitures de bureau	3'000.00		3'000.00		3'476.05	
111.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'000.00		1'000.00		3'357.97	
111.3112.00	Equipement	5'000.00		5'000.00		5'013.76	
111.3130.01	Frais de communication	2'800.00		2'000.00		2'800.25	
111.3130.05	Cotisations diverses	700.00		700.00		480.00	
111.3138.00	Campagne de prévention	1'500.00		1'500.00		453.05	
111.3151.00	Frais de véhicules	6'000.00		4'000.00		10'193.55	
111.3151.01	Equipements - entretien	1'500.00		1'500.00		323.10	
111.3158.00	Frais informatiques	4'000.00		4'000.00		3'885.30	
111.3170.01	Frais de déplacement	1'000.00		1'100.00		17.50	
111.3199.00	Frais divers	500.00		500.00		1'098.35	
111.3300.60	Amortissement ordinaire : biens mobiliers	15'500.00		10'500.00			
111.3611.00	Frais d'intervention Police cantonale	1'500.00		1'500.00			
111.3611.01	Réseau Polycom - participation	6'200.00		6'200.00		6'133.30	
111.4240.00	Intervention police		500.00		500.00		100.00
111.4260.00	Notification CDP		3'000.00		3'000.00		3'675.00
111.4270.00	Amendes		10'000.00		10'000.00		5'471.00
111.4470.00	Macarons de parage		37'000.00		37'000.00		38'190.00
111.4470.01	Horodateurs		2'000.00		2'000.00		1'669.40
12	Justice	77'400.00	11'000.00	102'200.00	11'000.00	242'139.83	16'442.08
120	Justice commune	28'900.00	10'000.00	38'700.00	10'000.00	44'978.80	14'232.73
120.3000.00	Traitement de la justice communale	23'200.00		22'000.00		36'000.00	
120.3050.00	Charges sociales AVS	1'600.00		12'600.00		2'244.00	
120.3052.00	Charges sociales LPP	2'800.00		2'400.00		5'170.20	
120.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	300.00		100.00		90.85	
120.3054.00	Charges sociales AF	700.00		400.00		951.85	
120.3055.00	Charges sociales maladie	300.00		200.00		521.90	
120.3100.00	Fournitures de bureau			500.00			
120.3199.00	Frais divers			500.00			
120.4210.00	Emoluments juge de commune		10'000.00		10'000.00		14'232.73
121	Justice district	13'500.00		13'500.00		13'186.00	
121.3632.00	Tribunal de district	13'500.00		13'500.00		13'186.00	
122	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	35'000.00		50'000.00		183'875.03	
122.3631.00	APEA cantonale	35'000.00					
122.3632.00	APEA intercommunale			50'000.00		183'875.03	
129	Autres tâches de justice		1'000.00		1'000.00	100.00	2'209.35
129.3910.10	Tribunal de police					100.00	
129.4210.00	Emoluments administratifs		1'000.00		1'000.00		2'209.35
14	Questions juridiques	172'000.00	49'000.00	165'000.00	42'000.00	159'121.85	54'206.60
140	Questions juridiques	172'000.00	49'000.00	165'000.00	42'000.00	159'121.85	54'206.60
140.3010.00	Traitement du service du cadastre	86'000.00		83'000.00		79'633.45	
140.3050.00	Charges sociales AVS	5'700.00		5'600.00		5'255.40	
140.3052.00	Charges sociales LPP	10'100.00		9'500.00		8'896.20	
140.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	1'200.00		1'100.00		1'035.60	
140.3054.00	Charges sociales AF	2'500.00		2'400.00		2'228.85	
140.3055.00	Charges sociales maladie	1'000.00		900.00		1'222.05	
140.3101.00	Frais de cartes d'identité	12'000.00		12'000.00		11'610.00	
140.3101.01	Frais de permis de séjour	12'000.00		9'000.00		11'272.00	
140.3132.00	Conservation du cadastre	40'000.00		40'000.00		37'318.30	
140.3199.00	Frais divers	500.00		500.00			
140.3910.10	Commission de taxation	500.00		500.00		150.00	
140.3910.11	Commission de naturalisation	500.00		500.00		500.00	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
140.4210.00	Cartes d'identité - émoluments		18'000.00		16'000.00		18'230.00
140.4210.01	Permis de séjour - émoluments		18'000.00		13'000.00		20'789.00
140.4210.05	Droit de cité - émoluments		1'000.00		1'000.00		2'000.00
140.4210.10	Cadastre - émoluments		12'000.00		12'000.00		13'187.60
15	Service du feu	197'400.00	62'000.00	150'400.00	62'000.00	195'575.67	108'107.00
150	Service du feu	167'400.00	62'000.00	120'400.00	62'000.00	165'575.67	108'107.00
150.3010.00	Corps de sapeurs pompiers	73'100.00		73'100.00		84'319.30	
150.3050.00	Charges sociales AVS	200.00		200.00		387.55	
150.3053.00	Charges sociales AAP/AANP					48.60	
150.3054.00	Charges sociales AF	100.00		100.00		164.35	
150.3099.00	Autres charges du personnel					1'517.90	
150.3100.00	Fournitures de bureau	3'000.00		3'000.00		4'067.37	
150.3101.00	Frais d'exercices	4'000.00		4'000.00		5'721.65	
150.3111.00	Matériel de lutte contre l'incendie	10'000.00		10'000.00		29'999.75	
150.3120.01	Electricité	2'500.00		2'500.00		1'040.65	
150.3130.01	Frais de communication	5'100.00		5'100.00		5'806.65	
150.3132.00	Interventions externes					428.50	
150.3134.00	Assurances et cotisations	1'500.00		1'500.00		504.00	
150.3144.00	Locaux - entretien	3'000.00		3'000.00		1'818.00	
150.3151.00	Frais de véhicules	5'400.00		5'400.00		8'914.00	
150.3151.01	Machines - entretien	1'500.00		1'500.00		1'802.25	
150.3199.00	Frais divers	1'500.00		1'500.00		3'128.15	
150.3300.60	Amortissement ordinaire : biens mobiliers	56'000.00		9'000.00		15'732.00	
150.3910.10	Commission du feu	500.00		500.00		175.00	
150.4200.00	Taxe d'exemption du service du feu		60'000.00		60'000.00		85'688.95
150.4240.00	Intervention pompier		500.00		500.00		1'995.00
150.4631.00	Matériel feu - subvention cantonale		1'500.00		1'500.00		20'423.05
151	Service du feu, organisation intercommunale	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
151.3632.00	CSI Sierre	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
16	Défense	31'100.00		32'500.00		39'043.04	
161	Défense militaire	6'000.00		6'000.00		987.00	
161.3144.00	Stands de tir - entretien	6'000.00		6'000.00		987.00	
162	Protection civile	25'100.00		26'500.00		38'056.04	
162.3000.00	EMCR	6'000.00		6'000.00		7'488.75	
162.3050.00	Charges sociales AVS	200.00		200.00		166.35	
162.3053.00	Charges sociales AAP/AANP					11.70	
162.3054.00	Charges sociales AF	100.00		100.00		70.55	
162.3100.00	Fournitures de bureau	1'000.00		4'000.00		100.00	
162.3111.00	Matériel PCi	1'500.00		1'500.00			
162.3120.00	Chauffage	1'600.00		200.00		1'600.30	
162.3120.01	Electricité	4'500.00		4'000.00		4'431.65	
162.3130.01	Frais de communication	1'000.00		1'300.00		624.00	
162.3134.00	Assurances choses					491.50	
162.3144.00	Abris PCi - entretien	8'000.00		8'000.00		21'985.74	
162.3170.01	Frais de déplacement	500.00		500.00		429.80	
162.3611.00	Polyalert	700.00		700.00		655.70	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Formation	4'262'600.00	206'900.00	4'005'800.00	157'900.00	3'979'553.32	218'380.37
21	Scolarité obligatoire	3'978'200.00	144'200.00	3'699'400.00	97'700.00	3'673'470.22	155'967.02
212	Degré primaire	1'717'000.00	50'000.00	1'657'500.00	38'500.00	1'618'086.50	55'242.80
212.3101.00	Outillage	10'000.00		5'000.00		1'266.70	
212.3104.00	Fournitures scolaires	110'000.00		95'000.00		94'523.15	
212.3132.01	Honoraires de tiers	1'000.00		500.00		843.00	
212.3150.00	Mobilier - entretien	13'000.00		13'000.00		730.00	
212.3151.00	Outillage et machines - entretien	10'000.00		15'000.00		468.60	
212.3153.01	Parc informatique - entretien	70'000.00		40'000.00		59'270.95	
212.3612.00	Ecolage primaire hors commune	28'000.00		28'000.00		28'904.00	
212.3631.00	Traitement du personnel enseignant primaire	1'475'000.00		1'461'000.00		1'432'080.10	
212.4612.00	Participation aux frais d'écolage		5'000.00		3'500.00		7'200.00
212.4631.00	Matériel scolaire - subvention cantonale		45'000.00		35'000.00		48'042.80
213	Degré secondaire I	1'225'000.00	12'000.00	1'080'000.00	12'000.00	1'097'606.70	11'610.00
213.3130.00	Transport scolaire	90'000.00		90'000.00		96'320.00	
213.3130.01	Frais de repas	15'000.00		15'000.00		12'765.00	
213.3612.00	Ecolage CO	550'000.00		500'000.00		565'846.00	
213.3631.00	Traitement du personnel enseignant CO	570'000.00		475'000.00		422'675.70	
213.4631.00	Matériel scolaire - subvention cantonale		12'000.00		12'000.00		11'610.00
217	Bâtiments scolaires	726'900.00	47'200.00	665'200.00	47'200.00	677'678.16	49'766.27
217.3010.00	Traitement du personnel	370'300.00		356'000.00		335'784.34	
217.3050.00	Charges sociales AVS	24'500.00		24'700.00		21'670.30	
217.3052.00	Charges sociales LPP	26'900.00		25'000.00		33'447.30	
217.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	9'300.00		9'700.00		9'023.10	
217.3054.00	Charges sociales AF	10'400.00		10'000.00		9'189.95	
217.3055.00	Charges sociales maladie	3'900.00		3'800.00		4'055.95	
217.3090.00	Frais de formation	1'000.00				1'155.00	
217.3099.00	Autres charges du personnel					47.70	
217.3101.00	Produits de conciergerie et divers	30'000.00		30'000.00		26'780.40	
217.3101.01	Outillage et matériel	5'000.00		5'000.00		7'961.85	
217.3120.00	Chauffage	80'000.00		75'000.00		80'116.50	
217.3120.01	Electricité	30'000.00		30'000.00		25'452.37	
217.3130.01	Frais de communication	3'000.00		3'600.00		2'649.00	
217.3130.10	Nettoyages effectués par des tiers					470.00	
217.3144.00	Bâtiments scolaires - entretien	50'000.00		50'000.00		73'837.29	
217.3151.00	Outillage et machines - entretien	2'000.00		2'000.00		300.45	
217.3170.01	Frais de déplacement	500.00		500.00		1'037.70	
217.3300.40	Amortissement ordinaire : terrains bâtis	14'600.00		12'400.00		5'900.00	
217.3300.60	Amortissement ordinaire : biens mobiliers	65'500.00		27'500.00		38'798.96	
217.4250.00	Vente énergie solaire		1'200.00		1'200.00		1'458.27
217.4260.00	Encaissement APG/IJ						1'558.00
217.4472.00	Locations de salles		1'000.00		1'000.00		1'750.00
217.4910.00	Salaires et charges imputés		45'000.00		45'000.00		45'000.00
219	Moyens pédagogiques d'enseignement	309'300.00	35'000.00	296'700.00		280'098.86	39'347.95
219.3010.00	Traitement du personnel	175'200.00		150'000.00		159'128.05	
219.3050.00	Charges sociales AVS	4'200.00		2'100.00		3'049.15	
219.3052.00	Charges sociales LPP	2'500.00					
219.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	900.00		400.00		809.60	
219.3054.00	Charges sociales AF	1'800.00		900.00		1'175.70	
219.3055.00	Charges sociales maladie	700.00		400.00		606.30	
219.3130.00	Activités parascolaires	115'000.00		115'000.00		105'865.33	
219.3130.01	Veyras France			19'000.00			
219.3170.00	Frais de représentation	6'000.00		500.00		6'135.15	
219.3170.01	Frais de déplacement	1'000.00		500.00		881.40	
219.3199.00	Frais divers	1'500.00		7'400.00		1'748.18	
219.3910.10	Commission scolaire	500.00		500.00		700.00	
219.4631.00	Subvention cantonale		35'000.00				39'347.95
22	Ecoles spécialisées	74'000.00	200.00	108'000.00	200.00	98'567.35	270.00
220	Ecoles spécialisées	74'000.00	200.00	108'000.00	200.00	98'567.35	270.00
220.3611.00	HES-SO Valais/Wallis	31'000.00		59'000.00		59'773.50	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220.3631.00	Contribution élèves institution	11'000.00		11'000.00		10'659.90	
220.3631.01	Frais de transport des élèves handicapés	32'000.00		38'000.00		28'133.95	
220.4631.00	Matériel scolaire - subvention cantonale		200.00		200.00		270.00
23	Formation professionnelle initiale	126'100.00	25'000.00	121'100.00	25'000.00	133'298.95	27'163.45
230	Formation professionnelle initiale	126'100.00	25'000.00	121'100.00	25'000.00	133'298.95	27'163.45
230.3632.00	Participation aux cours d'appui	1'000.00		1'000.00		2'193.75	
230.3634.00	Transport des apprentis - participation	50'000.00		50'000.00		56'005.20	
230.3637.00	Subsides de formation	75'000.00		70'000.00		75'100.00	
230.3910.10	Commission de la formation professionnelle	100.00		100.00			
230.4631.00	Transport des apprentis - participation cantonale		25'000.00		25'000.00		27'163.45
25	Ecole de formation générale	76'000.00	37'500.00	76'000.00	35'000.00	72'897.30	34'979.90
251	Ecole de maturité gymnasiale	76'000.00	37'500.00	76'000.00	35'000.00	72'897.30	34'979.90
251.3612.00	Autres écoles	1'000.00		1'000.00		1'316.00	
251.3634.00	Transport des étudiants - participation	75'000.00		75'000.00		71'581.30	
251.4631.00	Transport des étudiants - participation cantonale		37'500.00		35'000.00		34'979.90
29	Formation, autres	8'300.00		1'300.00		1'319.50	
299	Formation d'adultes	8'300.00		1'300.00		1'319.50	
299.3632.00	Centre d'information et d'orientation (CIO)	7'000.00					
299.3636.00	Formation continue des adultes	1'300.00		1'300.00		1'319.50	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	1'008'700.00	9'500.00	936'600.00	9'500.00	859'154.85	12'127.95
31	Héritage culturel	184'700.00		181'300.00		116'877.35	
311	Musées	117'200.00		108'700.00		97'249.70	
311.3120.00	Chauffage	6'500.00		6'000.00		6'290.95	
311.3120.01	Electricité	2'000.00		2'000.00		1'901.10	
311.3134.00	Assurances choses	700.00		700.00		702.50	
311.3144.00	Musée Olsommer - entretien	15'000.00		15'000.00		4'253.80	
311.3144.01	Musée des terroirs - entretien	10'000.00		10'000.00		5'080.05	
311.3910.00	Salaires et charges imputés	83'000.00		75'000.00		79'021.30	
312	Monuments historiques	67'500.00		72'600.00		19'627.65	
312.3144.00	Château - entretien	21'500.00		21'500.00		-4'472.35	
312.3300.40	Amortissement ordinaire : terrains bâtis						
		5'000.00		2'000.00			
312.3320.90	Amortissement ordinaire : autres immobilisations incorporell			8'100.00		8'100.00	
312.3637.00	Subventionnement du patrimoine bâti	40'000.00		40'000.00		15'000.00	
312.3910.00	Salaires et charges imputés	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
32	Culture	253'600.00	7'500.00	225'600.00	7'500.00	224'138.74	10'145.00
329	Culture	253'600.00	7'500.00	225'600.00	7'500.00	224'138.74	10'145.00
329.3100.00	Fournitures de bureau	500.00		500.00			
329.3120.00	Chauffage	5'000.00		5'000.00		4'638.90	
329.3120.01	Electricité	2'000.00		2'000.00			
329.3144.00	Bâtiments - entretien	12'000.00		12'000.00		6'800.99	
329.3199.01	Passeport-vacances	18'000.00		18'000.00		13'913.30	
329.3199.10	'Noble-Contrée rouge'	1'000.00		1'000.00		330.00	
329.3199.20	'Balade contrayotte'	1'000.00		1'000.00		674.90	
329.3320.90	Amortissement ordinaire	16'000.00		18'000.00		6'140.00	
329.3636.00	Sociétés culturelles et sportives	180'000.00		150'000.00		178'554.50	
329.3636.01	Soutien aux associations	10'000.00		10'000.00		5'086.15	
329.3910.00	Salaires et charges imputés	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
329.3910.10	Commission Culture et Tourisme	100.00		100.00			
329.4470.00	Produits des locations		7'500.00		7'500.00		10'145.00
34	Sports et loisirs	176'100.00	2'000.00	149'900.00	2'000.00	163'800.47	1'982.95
341	Sports	125'100.00		104'900.00		99'153.22	
341.3120.00	Electricité	6'000.00		6'000.00		5'062.15	
341.3140.00	Terrains et places de sport - entretien	20'000.00		10'000.00		22'135.57	
341.3300.40	Amortissement ordinaire : terrains bâtis						
		99'100.00		88'900.00		71'955.50	
342	Loisirs	51'000.00	2'000.00	45'000.00	2'000.00	64'647.25	1'982.95
342.3140.00	Places-jardins - entretien	45'000.00		45'000.00		64'647.25	
342.3300.00	Amortissement ordinaire	6'000.00					
342.4472.00	Emoluments administratifs (Planige)		2'000.00		2'000.00		1'982.95
35	Eglises et affaires religieuses	394'300.00		379'800.00		354'338.29	
350	Eglise catholique romaine	367'100.00		352'600.00		327'598.29	
350.3144.00	Chapelles - entretien	3'000.00		3'000.00		3'348.75	
350.3144.01	Eglises - entretien	2'500.00				2'530.95	
350.3632.00	Paroisses catholiques	62'600.00		52'600.00		64'064.34	
350.3632.10	Organisation pastorale	285'000.00		285'000.00		257'654.25	
350.3660.20	Amortissements planifiés, subventions d'investissement	14'000.00		12'000.00			
351	Eglise réformée évangélique	27'200.00		27'200.00		26'740.00	
351.3632.00	Église réformée	27'200.00		27'200.00		26'740.00	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Santé	932'900.00	21'000.00	762'300.00	21'000.00	799'284.86	21'000.00
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	366'300.00		266'700.00		350'472.66	
412	Etablissements médico-sociaux	366'300.00		266'700.00		350'472.66	
412.3300.40	Amortissement ordinaire : terrains bâtis	6'300.00		6'700.00		7'033.62	
412.3634.00	Participation aux soins de longues durées	360'000.00		260'000.00		343'439.04	
42	Soins ambulatoires	318'100.00	21'000.00	281'100.00	21'000.00	220'314.15	21'000.00
421	Soins ambulatoires	318'100.00	21'000.00	281'100.00	21'000.00	220'314.15	21'000.00
421.3144.00	Locaux CMS - entretien	5'000.00		5'000.00		2'134.15	
421.3300.40	Amortissement ordinaire : terrains bâtis	10'100.00		10'900.00		12'000.00	
421.3632.00	CMS régional	303'000.00		265'200.00		206'180.00	
421.4470.00	Loyers		21'000.00		21'000.00		21'000.00
43	Promotion de la santé	182'000.00		161'500.00		180'652.05	
433	Service médical scolaire	182'000.00		161'500.00		180'652.05	
433.3631.00	Santé scolaire	7'000.00		6'500.00		5'030.40	
433.3637.00	Soins dentaires scolaires	175'000.00		155'000.00		175'621.65	
49	Santé publique	66'500.00		53'000.00		47'846.00	
490	Santé publique	66'500.00		53'000.00		47'846.00	
490.3631.00	Financement des secours sanitaires	66'500.00		53'000.00		47'846.00	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Sécurité sociale	3'126'000.00	1'015'600.00	2'866'800.00	969'800.00	3'037'114.10	1'251'779.86
52	Invalidité	587'100.00		496'900.00		516'100.71	
523	Foyers pour invalides	587'100.00		496'900.00		516'100.71	
523.3631.00	Institutions handicapés / sociales	563'000.00		471'000.00		492'261.55	
523.3660.10	Amortissements planifiés, subventions d'investissement	24'100.00		25'900.00		23'839.16	
53	Vieillesse et survivants	297'000.00	16'500.00	288'000.00	16'300.00	283'249.53	16'524.25
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)		16'500.00		16'300.00		16'524.25
531.4631.00	Agence AVS		16'500.00		16'300.00		16'524.25
532	Prestations complémentaires AVS/AI	277'000.00		270'000.00		257'083.68	
532.3631.00	Prestations complémentaires AVS/AI	277'000.00		270'000.00		257'083.68	
535	Prestations de vieillesse	20'000.00		18'000.00		26'165.85	
535.3130.00	Activités des Aînés	20'000.00		18'000.00		26'165.85	
54	Famille et jeunesse	1'840'800.00	996'100.00	1'706'800.00	950'500.00	1'824'571.68	1'225'087.61
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	15'500.00		15'000.00		12'563.28	
543.3637.00	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	15'500.00		15'000.00		12'563.28	
544	Protection de la jeunesse	96'500.00		81'000.00		87'025.00	
544.3631.00	Curatelle éducative	96'500.00		81'000.00		87'025.00	
545	Crèches et garderies	1'728'800.00	996'100.00	1'610'800.00	950'500.00	1'724'983.40	1'225'087.61
545.3010.00	Traitement du personnel	928'500.00		920'000.00		904'767.40	
545.3050.00	Charges sociales AVS	61'300.00		61'000.00		54'530.10	
545.3052.00	Charges sociales LPP	55'400.00		60'700.00		48'769.25	
545.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	23'300.00		25'000.00		10'782.95	
545.3054.00	Charges sociales AF	26'000.00		25'600.00		23'125.90	
545.3055.00	Charges sociales maladie	9'800.00		9'700.00		12'237.35	
545.3090.00	Frais de formation	5'000.00		5'000.00		170.80	
545.3099.00	Autres charges du personnel	2'000.00		1'000.00		2'400.00	
545.3100.00	Fournitures de bureau	5'000.00		5'000.00		3'716.90	
545.3101.00	Produits de conciergerie et divers	2'000.00		1'000.00		2'396.47	
545.3101.01	Hygiène & santé	3'000.00		4'000.00		2'818.06	
545.3104.00	Matériel éducatif subventionné	5'000.00		4'700.00		3'622.51	
545.3110.00	Acquisition de mobilier	10'000.00		5'000.00		8'198.05	
545.3120.00	Chauffage	3'100.00		3'000.00		3'028.95	
545.3120.01	Electricité	5'000.00		5'000.00		4'122.15	
545.3130.00	Frais de repas	180'000.00		165'000.00		177'121.20	
545.3130.01	Frais de communication	2'800.00		2'700.00		2'796.95	
545.3130.02	Frais de goûters/déjeuners	10'000.00		10'000.00		6'069.10	
545.3132.00	Crèche/UAPE Venthône - exploitation					30'145.39	
545.3144.00	Bâtiments - entretien	15'000.00		13'000.00		83'484.32	
545.3158.00	Frais informatiques	5'000.00		5'000.00		3'972.00	
545.3199.00	Frais divers	1'000.00		1'000.00		483.35	
545.3300.40	Amortissement ordinaire : terrains bâtis						
		20'600.00		4'400.00			
545.3300.60	Amortissement ordinaire : biens mobiliers	9'000.00				9'500.00	
545.3632.00	Association des parents d'accueil	10'000.00		14'000.00		13'650.00	
545.3634.00	Placement crèche de la ville de Sierre	10'000.00		10'000.00		6'786.00	
545.3636.00	Crèche/UAPE - exploitation					325.00	
545.3637.00	Aides à la famille	300'000.00		230'000.00		285'888.25	
545.3637.10	Encouragement à la mobilité	1'000.00				75.00	
545.3910.00	Salaires et charges imputés	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
545.4240.00	Prestations de garde		500'000.00		530'000.00		542'934.90
545.4240.01	Repas		164'000.00		150'000.00		160'257.20
545.4250.00	Vente énergie solaire		500.00		500.00		734.10
545.4260.00	Encaissement APG/IJ						93'995.15
545.4390.00	Autres revenus						9'835.61
545.4611.00	Indemnités		7'600.00				15'300.00
545.4631.00	Subvention cantonale		324'000.00		270'000.00		402'030.65

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
57	Aide sociale	401'100.00	3'000.00	375'100.00	3'000.00	413'192.18	10'168.00
572	Aide économique	345'000.00	3'000.00	315'000.00	3'000.00	351'788.46	10'168.00
572.3637.00	Secours et assistance	345'000.00		315'000.00		351'788.46	
572.4260.00	Récupération frais d'assistance		3'000.00		3'000.00		10'168.00
574	Fonds cantonal pour l'emploi	48'000.00		52'000.00		53'603.72	
574.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	48'000.00		52'000.00		53'603.72	
579	Aide sociale	8'100.00		8'100.00		7'800.00	
579.3632.00	Politique d'intégration	8'000.00		8'000.00		7'800.00	
579.3910.10	Commission des aînés	100.00		100.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Transports et télécommunications	2'051'900.00	177'600.00	2'003'700.00	168'500.00	1'865'696.81	171'452.65
61	Circulation routière	1'917'900.00	177'600.00	1'916'700.00	168'500.00	1'783'201.76	171'452.65
613	Routes cantonales	256'400.00		266'600.00		246'557.40	
613.3631.00	Routes cantonales - frais d'entretien	210'000.00		223'000.00		209'049.05	
613.3660.10	Amortissements planifiés, subventions d'investissement	46'400.00		43'600.00		37'508.35	
615	Routes communales	1'661'500.00	177'600.00	1'650'100.00	168'500.00	1'536'644.36	171'452.65
615.3010.00	Traitement du personnel	561'700.00		561'000.00		549'965.25	
615.3050.00	Charges sociales AVS	37'100.00		37'500.00		36'728.35	
615.3052.00	Charges sociales LPP	53'400.00		50'500.00		48'837.50	
615.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	14'100.00		15'300.00		15'150.40	
615.3054.00	Charges sociales AF	15'800.00		15'800.00		15'576.15	
615.3055.00	Charges sociales maladie	5'900.00		5'900.00		4'763.85	
615.3090.00	Frais de formation	1'200.00		1'200.00		720.00	
615.3099.00	Autres charges du personnel	5'000.00		5'000.00			
615.3100.00	Fournitures de bureau	500.00		500.00		353.40	
615.3101.00	Signalisation routière	50'000.00		50'000.00		34'786.55	
615.3101.01	Outillage et matériel	30'000.00		30'000.00		31'257.07	
615.3120.00	Eclairage public - consommation électrique	40'000.00		50'000.00		32'619.75	
615.3120.01	Electricité	3'000.00		5'000.00		1'881.20	
615.3130.01	Frais de communication	1'100.00		1'100.00		1'044.00	
615.3134.00	Assurances choses	800.00		800.00		756.80	
615.3141.00	Routes communales - entretien	150'000.00		150'000.00		127'430.78	
615.3141.05	Déneigement	30'000.00		40'000.00		22'264.30	
615.3141.10	Eclairage public - entretien	40'000.00		30'000.00		49'252.40	
615.3144.00	Bâtiments - entretien	11'200.00		11'200.00		2'327.95	
615.3144.01	Parking - entretien	6'000.00		6'000.00		3'566.10	
615.3151.00	Frais de véhicules	50'000.00		50'000.00		64'840.37	
615.3151.01	Outillage et machines - entretien	20'000.00		20'000.00		32'161.80	
615.3170.00	Frais de représentation	500.00		500.00			
615.3170.01	Frais de déplacement	500.00		500.00		1'095.50	
615.3199.00	Frais divers	1'000.00		1'000.00		7'140.32	
615.3300.10	Amortissement ordinaire : routes et places	435'600.00		405'400.00		309'445.52	
615.3300.40	Amortissement ordinaire : terrains bâtis	72'600.00		78'400.00		85'400.00	
615.3300.60	Amortissement ordinaire : biens mobiliers	24'000.00		27'000.00		56'779.05	
615.3910.10	Commission de la mobilité	500.00		500.00		500.00	
615.4240.00	Participation de tiers à des travaux exécutés		2'500.00		2'500.00		3'708.70
615.4240.01	Participation de tiers au déneigement		1'000.00		1'000.00		
615.4250.00	Vente énergie solaire		5'000.00		5'000.00		4'620.75
615.4260.00	Encaissement APG/IJ						4'259.70
615.4470.00	Macarons de parage						180.00
615.4910.00	Salaires et charges imputés		169'100.00		160'000.00		158'683.50
62	Transports publics	134'000.00		87'000.00		82'495.05	
622	Trafic régional	119'000.00		75'000.00		67'077.00	
622.3631.00	Participation au trafic régional	119'000.00		75'000.00		67'077.00	
623	Trafic d'agglomération	15'000.00		12'000.00		15'418.05	
623.3634.00	Lunabus - participation	15'000.00		12'000.00		15'418.05	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'402'900.00	2'040'200.00	2'248'000.00	1'888'100.00	2'107'390.80	1'859'570.77
71	Alimentation en eau	614'200.00	614'200.00	607'700.00	607'700.00	491'374.05	491'374.05
710	Approvisionnement en eau	614'200.00	614'200.00	607'700.00	607'700.00	491'374.05	491'374.05
710.3100.00	Fournitures de bureau	100.00		100.00		2'406.60	
710.3101.01	Outillage et matériel	5'000.00		5'000.00		14'177.45	
710.3111.00	Compteurs d'eau	5'000.00		5'000.00		7'502.35	
710.3120.00	Achat d'eau	5'000.00		5'000.00		4'101.20	
710.3130.01	Frais de communication	7'000.00		5'500.00		6'915.65	
710.3132.00	Frais d'analyses des eaux	5'000.00		5'000.00		5'119.30	
710.3143.00	Réseau d'eau potable - entretien	80'000.00		131'000.00		63'676.27	
710.3143.01	Installation Planige	10'000.00		10'000.00		14'493.65	
710.3143.02	Réservoir Miège	2'000.00		2'000.00		9'966.20	
710.3143.11	Réservoir Beillon	3'000.00		3'000.00		858.00	
710.3143.12	Réservoir Retana	1'500.00		1'500.00		4'375.25	
710.3143.13	Réservoir St-Maurice de Laques	4'000.00		4'000.00		6'203.25	
710.3143.14	Captation Aminona	10'000.00		10'000.00		6'136.50	
710.3143.15	Captation Beillon	2'500.00		2'500.00		13'138.05	
710.3143.21	Pompage Signèse	3'000.00		3'000.00			
710.3143.22	Pompage Muraz	3'000.00		3'000.00		253.30	
710.3143.23	Réservoir Bedan	3'000.00		3'000.00		7'254.75	
710.3199.00	Frais divers					170.00	
710.3199.10	TVA	600.00		600.00			
710.3300.30	Amortissement ordinaire : réseau d'eau potable	315'000.00		258'000.00		200'942.78	
710.3320.90	Amortissement ordinaire : autres immobilisations incorporell	17'000.00		25'000.00			
710.3611.00	Emoluments cantonaux	500.00		500.00			
710.3910.00	Salaires et charges imputés	132'000.00		125'000.00		123'683.50	
710.4240.00	Taxes eau potable		310'000.00		310'000.00		278'251.70
710.4240.01	Travaux refacturés aux tiers		10'000.00		18'000.00		475.00
710.4250.00	Vente d'eau						8'234.90
710.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		294'200.00		279'700.00		204'412.45
72	Traitement des eaux usées	561'700.00	561'700.00	478'600.00	478'600.00	550'699.83	550'699.83
720	Traitement des eaux usées	561'700.00	561'700.00	478'600.00	478'600.00	550'699.83	550'699.83
720.3100.00	Fournitures de bureau	100.00		100.00			
720.3143.00	Réseau des eaux usées - entretien	30'000.00		20'000.00		22'557.70	
720.3143.10	Réseau d'évacuation des eaux de surface - entretien	51'000.00		51'000.00		127'160.05	
720.3199.10	TVA					1'542.01	
720.3300.30	Amortissement ordinaire : réseau d'égout	220'000.00		147'500.00		168'894.27	
720.3632.00	STEP intercommunale Noës	250'000.00		250'000.00		220'545.80	
720.3910.00	Salaires et charges imputés	10'600.00		10'000.00		10'000.00	
720.4240.00	Taxes eaux usées		335'000.00		335'000.00		308'063.95
720.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		226'700.00		143'600.00		242'635.88
73	Gestion des déchets	700'800.00	700'800.00	648'300.00	648'300.00	626'447.84	626'447.84
730	Gestion des déchets	700'800.00	700'800.00	648'300.00	648'300.00	626'447.84	626'447.84
730.3100.00	Fournitures de bureau	1'000.00		5'000.00		769.20	
730.3101.00	Matériel voirie	20'000.00		20'000.00		20'972.42	
730.3130.00	Ramassage des ordures	65'000.00		65'000.00		62'015.55	
730.3130.01	Collecte des verres	20'000.00		25'000.00		19'297.80	
730.3130.02	Collecte du fer et de l'aluminium	1'000.00		1'000.00		1'069.70	
730.3130.03	Collecte du papier	30'000.00		30'000.00		25'806.50	
730.3130.04	Ramassage des déchets encombrants			1'000.00			
730.3130.07	Collecte du PET	1'000.00		1'000.00		1'147.40	
730.3130.08	Collecte des habits	18'000.00		18'000.00		16'260.40	
730.3130.10	Ramassage des déchets spéciaux	3'000.00		3'000.00		2'417.35	
730.3130.11	Collecte des déchets gastro	8'000.00		4'000.00		3'759.00	
730.3130.20	Déchetterie Chétroz (UTO)	90'000.00		90'000.00		95'346.22	
730.3132.00	Déchetteries - exploitation	210'000.00		210'000.00		205'848.00	
730.3143.00	Déchetteries - entretien	10'000.00		20'000.00		8'890.55	
730.3199.00	Frais divers	1'000.00		1'000.00		580.05	
730.3199.10	TVA	5'000.00		5'000.00			
730.3300.30	Amortissement ordinaire : autres ouvrages de génie civil	25'300.00		23'700.00		22'843.30	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730.3300.60	Amortissement ordinaire : biens mobiliers	46'400.00		29'600.00		47'582.50	
730.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	49'500.00					
730.3611.00	Emoluments cantonaux	1'000.00		1'000.00		480.00	
730.3612.00	Usine d'incinération	85'000.00		85'000.00		81'361.90	
730.3910.00	Salaires et charges imputés	10'600.00		10'000.00		10'000.00	
730.4240.00	Taxes de voirie		469'800.00		469'800.00		437'128.95
730.4240.01	Taxe variable (au sac)		230'000.00		177'500.00		173'932.96
730.4270.00	Amendes		1'000.00		1'000.00		3'000.00
730.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux						12'385.93
74	Aménagements	104'500.00	35'000.00	105'000.00	35'000.00	45'349.80	15'164.90
741	Corrections de cours d'eau	104'500.00	35'000.00	105'000.00	35'000.00	45'349.80	15'164.90
741.3142.00	Torrents - entretien	70'000.00		70'000.00		36'138.40	
741.3142.01	Bisses - entretien	27'000.00		27'000.00		7'345.60	
741.3199.00	Frais divers					776.00	
741.3300.20	Amortissement ordinaire : aménagement des eaux	7'500.00		8'000.00		1'089.80	
741.4631.00	Subvention torrents		35'000.00		35'000.00		15'164.90
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	10'000.00		15'000.00		7'729.90	
761	Protection de l'air et du climat	10'000.00		15'000.00		7'729.90	
761.3637.00	Vélos électriques - subvention	10'000.00		15'000.00		7'729.90	
77	Protection de l'environnement, autres	36'900.00	15'000.00	37'000.00	15'000.00	39'119.65	21'300.00
771	Cimetières, crématoires	34'900.00	15'000.00	35'000.00	15'000.00	38'577.00	21'300.00
771.3143.00	Cimetières - entretien	10'000.00		10'000.00		15'577.00	
771.3300.30	Amortissement ordinaire : autres ouvrages de génie civil	9'000.00		10'000.00		8'000.00	
771.3910.00	Salaires et charges imputés	15'900.00		15'000.00		15'000.00	
771.4240.00	Concessions		15'000.00		15'000.00		21'300.00
779	Protection de l'environnement	2'000.00		2'000.00		542.65	
779.3199.00	Clean Contrée	2'000.00		2'000.00		542.65	
79	Organisation du territoire	374'800.00	113'500.00	356'400.00	103'500.00	346'669.73	154'584.15
790	Aménagement du territoire	374'800.00	113'500.00	356'400.00	103'500.00	346'669.73	154'584.15
790.3010.00	Traitement du personnel	160'700.00		155'000.00		148'114.20	
790.3050.00	Charges sociales AVS	10'700.00		10'300.00		9'775.95	
790.3052.00	Charges sociales LPP	13'900.00		14'500.00		13'676.40	
790.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	4'100.00		4'300.00		3'342.30	
790.3054.00	Charges sociales AF	4'500.00		4'400.00		4'145.70	
790.3055.00	Charges sociales maladie	1'700.00		1'700.00		1'587.40	
790.3100.00	Fournitures de bureau	300.00		300.00			
790.3102.00	Enquêtes publiques	10'000.00		20'000.00		28'375.47	
790.3130.01	Frais de communication	400.00		400.00		348.00	
790.3130.90	Emoluments cantonaux	25'000.00		25'000.00		14'687.00	
790.3132.00	Plan d'aménagement du territoire	50'000.00		50'000.00		57'608.30	
790.3132.10	Mensuration officielle	10'000.00		25'000.00		528.40	
790.3132.11	Honoraires de tiers	20'000.00		15'000.00		31'405.25	
790.3190.00	Prestations en dommages-intérêts					1'200.00	
790.3199.00	Frais divers					179.86	
790.3320.90	Amortissement ordinaire : autres immobilisations incorporell	35'000.00		30'000.00		31'445.50	
790.3632.00	Agglo Valais central	14'000.00					
790.3632.01	Antenne Région Valais Romand	14'000.00					
790.3910.10	Commission des constructions	500.00		500.00		250.00	
790.4210.00	Autorisations de bâtir		100'000.00		90'000.00		121'300.50
790.4240.00	Relevés d'implantation		13'500.00		13'500.00		18'283.65
790.4631.00	Aménagement du territoire - subvention cantonale						15'000.00

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Économie publique	171'300.00	94'800.00	140'400.00	23'300.00	169'946.83	122'870.92
81	Agriculture	85'400.00	30'000.00	65'400.00	22'000.00	84'178.83	35'843.70
811	Administration, exécution et contrôle	6'000.00		6'000.00		5'972.94	
811.3140.00	Terrains - entretien	6'000.00		6'000.00		5'972.94	
813	Améliorations de l'élevage	3'000.00		3'000.00		2'746.35	
813.3130.00	Insémination artificielle	3'000.00		3'000.00		2'746.35	
814	Frais divers	6'100.00		4'300.00		5'545.69	
814.3130.00	Promotion régionale	5'000.00		3'200.00		4'946.19	
814.3199.00	Redevances agricoles	600.00		600.00		599.50	
814.3910.10	Commission viticole	500.00		500.00			
819	Irrigation	70'300.00	30'000.00	52'100.00	22'000.00	69'913.85	35'843.70
819.3010.00	Garde-bisse	6'000.00		6'000.00		6'517.50	
819.3050.00	Charges sociales AVS	400.00		400.00		430.16	
819.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	200.00		200.00		176.63	
819.3054.00	Charges sociales AF	200.00		200.00		182.42	
819.3055.00	Charges sociales maladie	100.00				101.80	
819.3100.00	Fournitures de bureau	100.00		100.00		196.02	
819.3130.01	Frais de communication	200.00		300.00		180.00	
819.3142.00	Réseau d'irrigation - entretien	20'000.00		20'000.00		17'703.95	
819.3300.20	Amortissement ordinaire : aménagement des eaux	43'100.00		24'900.00		40'635.37	
819.3636.00	Subventions aux organisations privées à but non lucratif					3'790.00	
819.4240.00	Taxes d'irrigation		23'000.00		17'000.00		29'046.70
819.4240.01	Travaux refacturés aux tiers		5'000.00		5'000.00		500.00
819.4240.02	Taxes de raccordement		2'000.00				6'297.00
82	Sylviculture	18'800.00		18'800.00		18'728.00	
820	Sylviculture	18'800.00		18'800.00		18'728.00	
820.3632.00	Participation au triage forestier	18'800.00		18'800.00		18'728.00	
84	Tourisme	6'100.00		6'100.00		6'100.00	
840	Tourisme	6'100.00		6'100.00		6'100.00	
840.3632.00	SD Sierre et environs	6'100.00		6'100.00		6'100.00	
85	Industrie, artisanat et commerce	10'000.00	4'800.00	20'000.00	1'300.00	10'000.00	800.00
850	Industrie, artisanat et commerce	10'000.00	4'800.00	20'000.00	1'300.00	10'000.00	800.00
850.3635.00	Magasin	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
850.3635.01	Soutien COVID			10'000.00			
850.4470.00	Redevances publicitaires		4'800.00		1'300.00		800.00
87	Combustibles et énergie	51'000.00	60'000.00	30'100.00		50'940.00	86'227.22
871	Electricité	1'000.00	60'000.00	5'100.00		1'300.00	86'227.22
871.3100.00	Fournitures de bureau			100.00			
871.3199.00	Frais divers			4'000.00			
871.3910.10	Commission de l'énergie et développement durable	1'000.00		1'000.00		1'300.00	
871.4451.00	Dividendes		60'000.00				86'227.22
873	Energie non électrique	50'000.00		25'000.00		49'640.00	
873.3637.00	Subvention Energie	50'000.00		25'000.00		49'640.00	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	Finances et impôts	781'000.00	15'599'900.00	711'200.00	14'920'900.00	1'811'974.44	15'302'188.76
91	Impôts	427'000.00	14'507'000.00	424'200.00	13'825'000.00	469'040.60	14'157'654.70
910	Impôts personnes physiques	427'000.00	14'173'000.00	424'200.00	13'491'000.00	469'040.60	13'835'746.15
910.3181.01	Pertes fiscales s/revenu et fortune	105'000.00		105'000.00		94'938.75	
910.3602.00	Impôts s/immeubles bâtis (art. 188)	255'000.00		255'000.00		311'446.45	
910.3636.00	Part SPA	4'000.00		4'200.00		4'000.00	
910.3910.00	Salaires et charges imputés	63'000.00		60'000.00		58'655.40	
910.4000.00	Impôt sur le revenu		12'000'000.00		11'800'000.00		10'142'767.28
910.4000.01	Abattement		-2'000'000.00		-2'350'000.00		-1'135'518.05
910.4001.00	Impôt sur la fortune		2'600'000.00		2'550'000.00		2'835'313.14
910.4002.00	Impôts à la source		200'000.00		200'000.00		244'896.28
910.4008.00	Impôt personnel		35'000.00		33'000.00		43'430.00
910.4009.00	Impôt global		120'000.00		120'000.00		196'177.15
910.4021.00	Impôt foncier		600'000.00		600'000.00		684'335.85
910.4022.00	Prestations en capital		190'000.00		150'000.00		435'066.35
910.4022.01	Gains immobiliers		200'000.00		160'000.00		237'912.70
910.4024.01	Successions et donations		110'000.00		110'000.00		38'193.20
910.4033.00	Impôts sur les chiens		40'000.00		40'000.00		42'580.00
910.4602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art. 188)		78'000.00		78'000.00		70'592.25
911	Impôts personnes morales		334'000.00		334'000.00		321'908.55
911.4010.00	Impôt sur le bénéfice		195'000.00		230'000.00		171'387.25
911.4011.00	Impôt sur le capital		100'000.00		65'000.00		112'252.70
911.4021.00	Impôt foncier		39'000.00		39'000.00		38'268.60
93	Péréquation financière et compensation des charges		713'200.00		681'300.00		686'550.00
930	Péréquation financière et compensation des charges		713'200.00		681'300.00		686'550.00
930.4621.10	Répartition du fonds de péréquation des ressources		213'200.00		181'300.00		186'550.00
930.4621.90	Fonds de compensation pour fusion de communes		500'000.00		500'000.00		500'000.00
95	Quotes-parts		82'500.00		82'500.00		139'477.41
950	Quotes-parts		82'500.00		82'500.00		139'477.41
950.4470.00	OIKEN - PCP		80'500.00		80'500.00		137'778.50
950.4601.00	Patentes		2'000.00		2'000.00		1'698.91
96	Administration de la fortune et de la dette	354'000.00	295'500.00	287'000.00	331'500.00	342'933.84	316'736.95
961	Intérêts	109'000.00	90'000.00	123'000.00	90'000.00	96'066.56	90'743.10
961.3401.00	Intérêts à court terme	4'000.00		3'000.00		4'922.46	
961.3406.00	Intérêts à long terme	65'000.00		80'000.00		70'751.75	
961.3499.00	Intérêts rémunérateurs et compensatoire s/impôts	40'000.00		40'000.00		20'392.35	
961.4401.01	Intérêts de retard		90'000.00		90'000.00		90'743.10
963	Immeubles du patrimoine financier	245'000.00	205'500.00	164'000.00	241'500.00	246'867.28	219'565.20
963.3111.00	Equipement	3'000.00		3'000.00		1'695.20	
963.3120.00	Chauffage	5'000.00		5'000.00		14'458.85	
963.3120.01	Electricité	7'000.00		15'000.00		4'996.65	
963.3411.40	Amortissement : bâtiment du patrimoine financier	210'000.00		121'000.00		143'760.23	
963.3411.60	Amortissement : biens mobiliers du patrimoine financier					18'000.00	
963.3431.00	Bâtiments - entretien	20'000.00		20'000.00		63'956.35	
963.4420.00	Dividendes et placements		60'000.00		132'000.00		67'166.00
963.4430.00	Locations des vignes		5'500.00		5'500.00		8'263.20
963.4430.01	Loyers du patrimoine financier		140'000.00		104'000.00		144'132.00
963.4440.00	Réévaluation du patrimoine financier						4.00
969	Patrimoine financier non mentionné ailleurs						6'428.65
969.4419.00	Rachat ADB						6'428.65

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
97	Redistributions		1'700.00		600.00		1'769.70
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		1'700.00		600.00		1'769.70
971.4699.00	Produit de la taxe CO2		1'700.00		600.00		1'769.70
99	Postes non répartis					1'000'000.00	
990	Amortissement du patrimoine administratif existant					1'000'000.00	
990.3894.00	Attributions à la réserve de politique budgétaire					1'000'000.00	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Commune de Noble-Contrée		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	2'179'900.00	187'300.00	2'110'900.00	178'300.00	2'209'689.30	180'827.32
1	Ordre et sécurité publics, défense	976'500.00	174'500.00	897'600.00	167'500.00	1'008'745.96	227'861.08
2	Formation	4'262'600.00	206'900.00	4'005'800.00	157'900.00	3'979'553.32	218'380.37
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	1'008'700.00	9'500.00	936'600.00	9'500.00	859'154.85	12'127.95
4	Santé	932'900.00	21'000.00	762'300.00	21'000.00	799'284.86	21'000.00
5	Sécurité sociale	3'126'000.00	1'015'600.00	2'866'800.00	969'800.00	3'037'114.10	1'251'779.86
6	Transports et télécommunications	2'051'900.00	177'600.00	2'003'700.00	168'500.00	1'865'696.81	171'452.65
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'402'900.00	2'040'200.00	2'248'000.00	1'888'100.00	2'107'390.80	1'859'570.77
8	Économie publique	171'300.00	94'800.00	140'400.00	23'300.00	169'946.83	122'870.92
9	Finances et impôts	781'000.00	15'599'900.00	711'200.00	14'920'900.00	1'811'974.44	15'302'188.76
	TOTALISATION	17'893'700.00	19'527'300.00	16'683'300.00	18'504'800.00	17'848'551.27	19'368'059.68
	Résultat	1'633'600.00		1'821'500.00		1'519'508.41	

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	30'000.00		30'000.00		206'108.85	
02	Services généraux	30'000.00		30'000.00		206'108.85	
022	Services généraux	10'000.00		10'000.00		22'045.90	
022.5060.01	Equipements informatiques	10'000.00		10'000.00		22'045.90	
029	Immeubles administratifs	20'000.00		20'000.00		184'062.95	
029.5040.01	Bâtiments administratifs	20'000.00		20'000.00		184'062.95	
1	Ordre et sécurité publics, défense	200'000.00	70'000.00	65'000.00		19'126.43	8'260.00
11	Sécurité publique	30'000.00		10'000.00			
111	Police	30'000.00		10'000.00			
111.5060.00	Equipement de police	30'000.00		10'000.00			
15	Service du feu	170'000.00	70'000.00	15'000.00		11'232.00	
150	Service du feu	170'000.00	70'000.00	15'000.00		11'232.00	
150.5060.00	Equipement du feu	170'000.00		15'000.00		11'232.00	
150.6310.00	Subventions cantonales		70'000.00				
16	Défense			40'000.00		7'894.43	8'260.00
161	Défense militaire			40'000.00		7'894.43	8'260.00
161.5040.00	Stands de tir			40'000.00		7'894.43	
161.6600.00	Subventions d'investissement à la Confédération						8'260.00
2	Formation	110'000.00		138'000.00		57'532.06	4'033.10
21	Scolarité obligatoire	110'000.00		138'000.00		57'532.06	4'033.10
212	Degré primaire	60'000.00		60'000.00		57'532.06	4'033.10
212.5060.00	Equipement informatique	30'000.00		30'000.00		29'705.60	
212.5060.01	Mobilier scolaire	30'000.00		30'000.00		27'826.46	
212.6310.00	Subventions cantonales						4'033.10
217	Bâtiments scolaires	50'000.00		78'000.00			
217.5040.00	Ecoles	50'000.00		78'000.00			
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	250'000.00		555'000.00		511'635.50	75'440.00
31	Héritage culturel	30'000.00		25'000.00			
312	Monuments historiques	30'000.00		25'000.00			
312.5040.01	Monuments historiques	30'000.00		25'000.00			
32	Culture	10'000.00		35'000.00		11'140.00	
329	Culture	10'000.00		35'000.00		11'140.00	
329.5090.00	Projet des artistes	10'000.00		35'000.00		11'140.00	
34	Sports et loisirs	175'000.00		380'000.00		500'495.50	75'440.00
341	Sports	120'000.00		380'000.00		500'495.50	75'440.00
341.5040.00	Terrains et places de sport	120'000.00		380'000.00		500'495.50	
341.6350.00	Prestations d'assurance						75'440.00
342	Loisirs	55'000.00					
342.5000.00	Jardins publics et places de jeux	55'000.00					
35	Eglises et affaires religieuses	35'000.00		115'000.00			
350	Eglise catholique romaine	35'000.00		115'000.00			
350.5620.00	Eglises et cures	35'000.00		115'000.00			

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4	Santé					-5'166.38	
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux					-5'166.38	
412	Etablissements médico-sociaux					-5'166.38	
412.5640.00	Structure d'accueil EMS					-5'166.38	
5	Sécurité sociale	228'000.00		91'000.00		20'739.16	
52	Invalidité	25'000.00		25'000.00		20'739.16	
523	Foyers pour invalides	25'000.00		25'000.00		20'739.16	
523.5610.00	Institutions handicapés / sociales	25'000.00		25'000.00		20'739.16	
54	Famille et jeunesse	203'000.00		66'000.00			
545	Crèches et garderies	203'000.00		66'000.00			
545.5040.00	Structure d'accueil petite enfance	163'000.00		49'000.00			
545.5040.01	Nursérie	40'000.00					
545.5060.01	Biens mobiliers			17'000.00			
6	Transports et télécommunications	1'146'000.00		1'038'000.00		1'408'232.92	
61	Circulation routière	1'146'000.00		1'038'000.00		1'408'232.92	
613	Routes cantonales	75'000.00		100'000.00		59'908.35	
613.5610.00	Routes cantonales - construction	75'000.00		100'000.00		59'908.35	
615	Routes communales	1'071'000.00		938'000.00		1'348'324.57	
615.5010.00	Routes communales	573'000.00		503'000.00		1'126'104.16	
615.5010.01	Vieux Village			360'000.00			
615.5010.02	Route de Déjot-la-Châze	340'000.00					
615.5010.10	Éclairage public	140'000.00		75'000.00		162'941.36	
615.5060.00	Véhicules et machines	18'000.00				59'279.05	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'779'000.00	70'000.00	1'845'500.00	60'000.00	1'263'321.25	70'075.10
71	Alimentation en eau	936'000.00	15'000.00	1'251'000.00	15'000.00	450'688.13	36'995.35
710	Approvisionnement en eau	936'000.00	15'000.00	1'251'000.00	15'000.00	450'688.13	36'995.35
710.5030.00	Réseau d'eau	145'000.00		52'000.00		341'938.13	
710.5030.01	Installations techniques	231'000.00		50'000.00			
710.5030.02	Station ultrafiltration Raugéa	550'000.00		1'100'000.00			
710.5290.00	Plan de protection des sources	10'000.00		49'000.00			
710.5540.00	Liègne-Raspille SA					108'750.00	
710.6370.00	Taxes de raccordement		15'000.00		15'000.00		36'995.35
72	Traitement des eaux usées	651'000.00	20'000.00	443'000.00	20'000.00	612'786.52	12'392.25
720	Traitement des eaux usées	651'000.00	20'000.00	443'000.00	20'000.00	612'786.52	12'392.25
720.5030.00	Réseau des eaux usées	333'000.00		206'500.00		218'546.37	
720.5030.01	PGEE	318'000.00		236'500.00		394'240.15	
720.6370.00	Taxes de raccordement		20'000.00		20'000.00		12'392.25
73	Gestion des déchets	80'000.00		30'000.00		101'625.80	
730	Gestion des déchets	80'000.00		30'000.00		101'625.80	
730.5030.00	Déchetteries	35'000.00				58'643.30	
730.5060.01	Place de collectes des déchets	45'000.00		30'000.00		42'982.50	
74	Aménagements	82'000.00	35'000.00	61'500.00	25'000.00	16'088.80	
741	Corrections de cours d'eau	82'000.00	35'000.00	61'500.00	25'000.00	16'088.80	
741.5020.00	Torrents	71'000.00		50'500.00		11'200.50	
741.5610.20	3ème correction du Rhône	11'000.00		11'000.00		4'888.30	
741.6310.00	Subvention torrents		35'000.00		25'000.00		

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
77	Protection de l'environnement, autres	10'000.00		10'000.00			
771	Cimetières, crématoires	10'000.00		10'000.00			
771.5030.00	Cimetières et columbarium	10'000.00		10'000.00			
79	Organisation du territoire	20'000.00		50'000.00		82'132.00	20'687.50
790	Aménagement du territoire	20'000.00		50'000.00		82'132.00	20'687.50
790.5290.00	Aménagement du territoire	20'000.00		50'000.00		82'132.00	
790.6310.00	Aménagement du territoire - subvention cantonale						20'687.50
8	Économie publique	20'000.00		73'000.00		277'735.37	
81	Agriculture	20'000.00		73'000.00		277'735.37	
819	Irrigation	20'000.00		73'000.00		277'735.37	
819.5020.00	Réseau d'irrigation	20'000.00		73'000.00		277'735.37	
	TOTALISATION	3'763'000.00	140'000.00	3'835'500.00	60'000.00	3'759'265.16	157'808.20
	Résultat		3'623'000.00		3'775'500.00		3'601'456.96

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS 2024

	Etat au 1.1. 2023	Investissements Budget 2023	Résultats	%	Amortissements Budget 2023	Etat au 31.12. 2023	Invest. Nets 2024	Résultats 2024	%	Amort. 2024	Etat au 31.12. 2024
Patrimoine financier						Prévision					Prévision
Terrains	1'500.00		1'500.00	0.0%		1'500.00		1'500.00	0.0%		1'500.00
Bât Terre et Vin et Espace des Terroirs	2'772'000.00		2'772'000.00	3.1%	87'000.00	2'685'000.00		2'685'000.00	3.0%	81'000.00	2'604'000.00
Locaux commerciaux Venthône	1'147'000.00		1'147'000.00	3.0%	34'000.00	1'113'000.00		1'113'000.00	3.0%	33'000.00	1'080'000.00
Centre commercial	1.00		1.00	0.0%		1.00	3'232'000.00	3'232'001.00	3.0%	96'000.00	3'136'001.00
Mobilier Terre et Vin	72'000.00		72'000.00	0.0%		72'000.00		72'000.00	0.0%		72'000.00
TOTAL patrimoine financier	3'992'501.00	0.00	3'992'501.00		121'000.00	3'871'501.00	3'232'000.00	7'103'501.00		210'000.00	6'893'501.00
Patrimoine administratif											
Biens-fonds	5'159'286.40		5'159'286.40	0.0%		5'159'286.40		5'159'286.40	0.0%		5'159'286.40
Routes cantonales	333'000.00	100'000.00	433'000.00	10.1%	43'600.00	389'400.00	75'000.00	464'400.00	10.0%	46'400.00	418'000.00
Réseau des routes communales	2'510'000.00	863'000.00	3'373'000.00	11.3%	381'000.00	2'992'000.00	913'000.00	3'905'000.00	10.0%	391'000.00	3'514'000.00
Eclairage public	281'000.00	75'000.00	356'000.00	6.9%	24'400.00	331'600.00	110'000.00	441'600.00	10.1%	44'600.00	397'000.00
Places communales	1.00		1.00	0.0%		1.00		1.00	0.0%		1.00
Réseau de gaz	2.00		2.00	0.0%		2.00		2.00	0.0%		2.00
Chemins pédestres, places et jardins	1.00		1.00	0.0%		1.00	55'000.00	55'001.00	10.9%	6'000.00	49'001.00
Torrents et Rhône	15'000.00	36'500.00	51'500.00	15.5%	8'000.00	43'500.00	47'000.00	90'500.00	8.3%	7'500.00	83'000.00
Bisses	1.00		1.00	0.0%		1.00		1.00	0.0%		1.00
Réseau d'irrigation	471'000.00	73'000.00	544'000.00	4.6%	24'900.00	519'100.00	20'000.00	539'100.00	8.0%	43'100.00	496'000.00
Réseau d'eau potable	2'666'000.00	1'187'000.00	3'853'000.00	6.7%	258'000.00	3'595'000.00	911'000.00	4'506'000.00	7.0%	315'000.00	4'191'000.00
Assainissement urbain	2'243'000.00	423'000.00	2'666'000.00	5.5%	147'500.00	2'518'500.00	631'000.00	3'149'500.00	7.0%	220'000.00	2'929'500.00
Récupération des ordures	299'000.00		299'000.00	7.9%	23'700.00	275'300.00	35'000.00	310'300.00	8.2%	25'300.00	285'000.00
Cimetières et columbarium	107'000.00	10'000.00	117'000.00	8.5%	10'000.00	107'000.00	10'000.00	117'000.00	7.7%	9'000.00	108'000.00
Bâtiments administratifs	3'624'000.00	20'000.00	3'644'000.00	8.0%	290'000.00	3'354'000.00	20'000.00	3'374'000.00	8.0%	270'000.00	3'104'000.00
Abris PCI	1.00		1.00	0.0%		1.00		1.00	0.0%		1.00
Stands de tir	-64'630.30	40'000.00	-24'630.30	0.0%		-24'630.30		-24'630.30	0.0%		-24'630.30
Bâtiments scolaires	68'000.00	78'000.00	146'000.00	8.5%	12'400.00	133'600.00	50'000.00	183'600.00	8.0%	14'600.00	169'000.00
Musée Olsommer	0.00		0.00	0.0%		0.00		0.00	0.0%		0.00
Château	1.00		1.00	0.0%		1.00		1.00	0.0%		1.00
Monuments historiques		25'000.00	25'000.00	0.0%	2'000.00	23'000.00	30'000.00	53'000.00	9.4%	5'000.00	48'000.00
Installations sportives et places	826'000.00	380'000.00	1'206'000.00	7.4%	88'900.00	1'117'100.00	120'000.00	1'237'100.00	8.0%	99'100.00	1'138'000.00
Local CMS	137'000.00		137'000.00	8.0%	10'900.00	126'100.00		126'100.00	8.0%	10'100.00	116'000.00
Structure d'accueil EMS	78'000.00		78'000.00	8.6%	6'700.00	71'300.00		71'300.00	8.8%	6'300.00	65'000.00
Crèches, nurseries et UAPE	2.00	49'000.00	49'002.00	9.0%	4'400.00	44'602.00	203'000.00	247'602.00	8.3%	20'600.00	227'002.00
Locaux et ateliers des travaux publics	2.00		2.00	0.0%		2.00		2.00	0.0%		2.00
Parking	980'000.00		980'000.00	8.0%	78'400.00	901'600.00		901'600.00	8.1%	72'600.00	829'000.00
Mobilier et matériel	1.00		1.00	0.0%		1.00		1.00	0.0%		1.00
Informatique (administration)	19'000.00	10'000.00	29'000.00	0.0%		29'000.00	10'000.00	39'000.00	51.3%	20'000.00	19'000.00
Equipeement de police	1.00	10'000.00	10'001.00	105.0%	10'500.00	-499.00	30'000.00	29'501.00	52.5%	15'500.00	14'001.00
Equipeement du feu	5'000.00	15'000.00	20'000.00	45.0%	9'000.00	11'000.00	100'000.00	111'000.00	50.5%	56'000.00	55'000.00
Mobilier scolaire	20'000.00	30'000.00	50'000.00	55.0%	27'500.00	22'500.00	30'000.00	52'500.00	50.5%	26'500.00	26'000.00
Informatique (école)	17'000.00	30'000.00	47'000.00	0.0%		47'000.00	30'000.00	77'000.00	50.6%	39'000.00	38'000.00
Equipeement de crèche	0.00	17'000.00	17'000.00	0.0%		17'000.00		17'000.00	52.9%	9'000.00	8'000.00
Véhicules et machines TP	56'000.00		56'000.00	48.2%	27'000.00	29'000.00	18'000.00	47'000.00	51.1%	24'000.00	23'000.00
Matériel voirie	47'000.00	30'000.00	77'000.00	38.4%	29'600.00	47'400.00	45'000.00	92'400.00	50.2%	46'400.00	46'000.00
Culture	5'000.00	35'000.00	40'000.00	45.0%	18'000.00	22'000.00	10'000.00	32'000.00	50.0%	16'000.00	16'000.00
Cadastre et mensuration	2.00		2.00	0.0%	0.00	2.00		2.00	0.0%		2.00
Aménagement du territoire	30'000.00	50'000.00	80'000.00	37.5%	30'000.00	50'000.00	20'000.00	70'000.00	50.0%	35'000.00	35'000.00
Patrimoine bâti	8'000.00		8'000.00	101.3%	8'100.00	-100.00		-100.00	0.0%		-100.00
Plan de protection des sources		49'000.00	49'000.00	51.0%	25'000.00	24'000.00	10'000.00	34'000.00	50.0%	17'000.00	17'000.00
Lienne-Raspille SA	253'750.00		253'750.00	0.0%		253'750.00		253'750.00	0.0%		253'750.00
Institutions handicapés/sociales	209'000.00	25'000.00	234'000.00	11.1%	25'900.00	208'100.00	25'000.00	233'100.00	10.3%	24'100.00	209'000.00
Bâtiments paroissiaux		115'000.00	115'000.00	10.4%	12'000.00	103'000.00	35'000.00	138'000.00	10.1%	14'000.00	124'000.00
TOTAL patrimoine administratif	20'402'421.10	3'775'500.00	24'177'921.10		1'637'400.00	22'540'521.10	3'593'000.00	26'133'521.10		1'948'700.00	24'184'821.10

Plan financier 2024-2027

La présente planification financière permet de projeter les objectifs financiers de la commune pour l'ensemble de la période 2024-2027.

Par ailleurs, les dispositions de l'article 18 al. 3 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 précisent que le plan financier doit être actualisé annuellement.

L'alinéa 2 précise que cette planification financière donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.

Le Conseil communal est en mesure de présenter ci-après cette planification.

1. La volonté communale

Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances, le Conseil communal a jugé nécessaire de conduire cette étude prospective afin :

- de prendre en compte les données socio-économiques de Noble-Contrée,
- de cerner la situation financière,
- d'apprécier la possible évolution des comptes de fonctionnement,
- de planifier l'engagement des moyens.

Cette démarche est effectuée dans le but de garantir des infrastructures de qualité et de limiter l'endettement, tout en proposant une fiscalité douce et des mesures d'aides parafiscales ciblées sur les familles.

2. La difficulté de la prévision économique et ses limites

L'estimation des recettes et des dépenses d'une collectivité comporte de nombreux aléas en raison de l'imprévisibilité des facteurs que la commune ne contrôle pas et qui peuvent avoir des incidences financières directes. La situation internationale actuelle en est un bon exemple, ses potentiels effets sur nos recettes fiscales pouvant s'étaler sur plusieurs exercices comptables.

De plus, la commune est tributaire des décisions et des dispositions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales, la tendance étant au transfert des charges vers les communes. Il convient donc de rester attentif à cette évolution et, au besoin, de prendre les dispositions appropriées.

3. La forme de cette prévision

La prévision porte sur le compte d'investissement et le met en perspective avec l'évolution projetée de la marge d'autofinancement.

Enfin, cette actualisation du plan financier donne un aperçu de l'évolution de la fortune et de l'endettement.

4. Conclusions

Comme mentionné précédemment, la volonté du Conseil communal est de maintenir une fiscalité attractive tout en maintenant des infrastructures de qualité et un bas niveau d'endettement ; cela requiert des investissements annuels réguliers et une maîtrise des charges.

Tenant compte également du désendettement de la commune, des projets d'investissement présentés dans ce plan financier et au vu de l'évolution de la marge d'autofinancement, le Conseil propose une planification prudente mais réaliste. Pour des projets d'envergure, tels que la construction ou réfection de bâtiments ou de places publiques, il sera éventuellement nécessaire de recourir à l'emprunt pour en assurer le financement d'ici quelques années.

5. L'expression de notre volonté

Afin d'optimiser l'engagement de nos moyens, le Conseil communal préconise :

- de suivre le programme proposé ci-après concernant les différents budgets et de faire une mise à jour du plan financier chaque année afin de favoriser la concertation entre les divers acteurs de la vie politique,
- de maintenir par la qualité des services l'adéquation des moyens aux objectifs et d'en contrôler le résultat,
- de valoriser le travail des collaboratrices et collaborateurs,
- de répondre aux attentes des habitantes et habitants de la commune de Noble-Contrée.

6. Remarques finales

La planification exposée dans ce document ne doit pas être considérée comme une règle définitive ; elle n'engage pas le Conseil communal de manière irrévocable. Tant d'évènements imprévisibles peuvent rendre caduques certaines de ses assertions.

Il est toutefois souhaitable de s'y référer dans la mesure du possible car elle constitue le fruit d'une réflexion étendue et présente une vue réaliste de l'avenir.

Le Conseil communal propose de ne déroger aux grandes lignes préconisées que pour s'adapter aux impératifs d'une situation économique fluctuante ou pour répondre à des besoins inattendus.

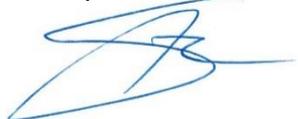
Le Conseil communal se déclare prêt à assurer le développement harmonieux de la commune, dans tous ses aspects, qu'ils soient économiques, environnementaux, sociaux ou culturels.

C'est dans ce contexte qu'il vous soumet ce plan financier 2024-2027 et qu'il saisit cette occasion pour vous présenter, Madame, Monsieur, ses salutations distinguées.

Noble-Contrée, le 8 novembre 2023

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président
Stéphane Ganzer



Le Chef du service financier
Grégoire Jilg



Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2022	2023	2024	2025	2026	2027

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	15'303'877	15'045'900	15'895'500	18'200'000	18'200'000	18'200'000
Total des revenus financiers	18'908'625	18'081'500	19'006'400	21'600'000	21'700'000	21'800'000
Marge d'autofinancement	3'604'749	3'035'600	3'110'900	3'400'000	3'500'000	3'600'000
Amortissements planifiés	1'544'675	1'637'400	1'948'700	-	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	49'500	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	49'500	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	459'434	423'300	520'900	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	459'434	423'300	520'900	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	1'000'000	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	1'519'508	1'821'500	1'633'600	3'400'000	3'500'000	3'600'000

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	3'759'265	3'835'500	3'763'000	4'150'000	3'925'000	3'550'000
Total des recettes	157'808	60'000	140'000	60'000	60'000	60'000
Investissements nets	3'601'457	3'775'500	3'623'000	4'090'000	3'865'000	3'490'000

Financement des investissements

Report des investissements nets	3'601'457	3'775'500	3'623'000	4'090'000	3'865'000	3'490'000
Marge d'autofinancement	3'604'749	3'035'600	3'110'900	3'400'000	3'500'000	3'600'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	3'292	-739'900	-512'100	-690'000	-365'000	110'000

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	1'519'508	1'821'500	1'633'600	3'400'000	3'500'000	3'600'000
Excédent /Découvert du bilan	23'279'119	25'100'619	26'734'219	30'134'219	33'634'219	37'234'219

Modification des engagements

Variation capitaux de tiers	-3'292	739'900	512'100	690'000	365'000	-110'000
Capitaux de tiers	11'027'428	11'767'328	12'279'428	12'969'428	13'334'428	13'224'428

Planification financière	2025	2026	2027	CUMULS
0 Administration générale	300'000.00	300'000.00	25'000.00	
1 Ordre et sécurité publics, défense	40'000.00	40'000.00	40'000.00	
2 Formation	60'000.00	2'000'000.00	2'000'000.00	
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	150'000.00	35'000.00	35'000.00	
4 Santé	10'000.00	10'000.00	10'000.00	
5 Sécurité sociale	2'100'000.00	50'000.00	50'000.00	
6 Transports et télécommunications	780'000.00	680'000.00	780'000.00	
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	550'000.00	450'000.00	450'000.00	
8 Economie publique	100'000.00	300'000.00	100'000.00	
TOTAL	4'090'000.00	3'865'000.00	3'490'000.00	11'445'000.00
Marge d'autofinancement	3'400'000.00	3'500'000.00	3'600'000.00	10'500'000.00
Excédent/insuffisance de financement +/-	-690'000.00	-365'000.00	110'000.00	-945'000.00
Projets	0 Cabinet de médecins 3 place de jeux les Hartes 5 nurserie et locaux communaux	0 locaux administratifs 2 école de Venthône étape 1 8 irrigation	2 école de Venthône étape 2	
Crédit d'engagement centre commercial Veyras	6'500'000.00			